

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Mémoire de Master

Présenté à l'Université 08 Mai 1945 de Guelma

Faculté des Sciences et de la Technologie

Département de : Architecture

Spécialité : Architecture

Option : ARCHITECTURE PROJET URBAIN ET DURABILITE

Présenté par : Barendji Mohamed amine.

Thème : Loisir et développement durable.

**Intitule : Le loisir culturel dans la ville de Souk
Ahras.**

Sous la direction de : Mr. FRIKHA Ahsene

Juin 2017

REMERCIEMENT :

Je remercie DIEU tout puissant de m'avoir donné la force et la voie d'élaborer Ce modeste travail ainsi qu'à l'ensemble du corps enseignants qui ont encadré ma formation en particulier Mr-HSSAN FRIKHA

J'adresse de sincères remerciements à tous les notable nombre de juré pour l'honneur de leurs présence indispensable et d'accepter l'évaluation objectifs de ce projet de fin de cycle.

Je tiens à remercier également tous mes collègues et mes frères et mes amis.

DEDICACES :

Je dédie ce modeste ouvrage :

Mes parents que dieu me les garde.

À mes chères sœurs.

A mes tentes, oncles, cousins et cousines et à toute ma famille.

A mes chères amies.

À tous mes amis que je connais ou que j'ai connus durant ces cinq dernières Années.

Sommaire :

Sommaire :	1
Liste des photos :	4
Liste des Figures :	5
Liste des tableaux :	6
Le Résumé : (Arabe et français)	6
I-Introduction générale :	7
II-Problématique :	9
II-1- Objectifs :	10
II-2-Hypothèses de la recherche :	10
III-Chapitre théorique :	11
III-1-Le projet urbain :	11
III-1-1-Définition :	11
III-1-2-Les objectifs du Projet Urbain :	11
III-1-3-Différentes échelles d'interventions du « Projet Urbain » :	12
III-2-Le projet urbain c'est un projet concerté :	13
III-2-1-Qu'est-ce qu'un projet concerté ?	13
III-2-2-Les degrés de la concertation:	14
III-3-Le développement durable :	14
III-3-1-L'origine du concept de développement durable	14
III-3-2-Développement durable :	16
III-3-3-Les dimensions de la développement durable	16
III-3-4-Les conditions du développement durable :	17
III-3-5-Les objectifs du développement durable:	17
III-3-6-Les principes du développement durable:	18
III-4-Le loisir :	19
III-4-1-Définition:	19
III-4-2-L'histoire de loisir :	19
III-4-3-Développement et évolution du concept loisir:	21
III-4-4-Les fonctions de loisir :	22
III-4-4-1-Il existe deux types d'activités de loisirs :	22
III-4-5-Développement du concept loisir en Algérie:	23

III-4-6-Les types de loisirs :	24
III-5-La culture :	25
III-5-1-Définition de la culture :	25
III-5-1-1-Définition de l'action culturelle :	25
III-5-1-2-Définition de la pratique culturelle :	26
III-5-1-3-Définition du public culturel :	26
III-5-1-4-Définition du besoin culturel :	26
III-5-2-Les politiques culturelles :	27
III-5-2-1-Modèle international et différences locales :	27
III-5-2-2-La présence de la communauté européenne :	28
III-5-2-3-Los Angeles :	28
III-5-2-4-En Algérie :	29
III-5-3-La culture dans l'Algérie :	30
III-5-3-1-Période coloniale :	30
III-5-3-2-Période Post coloniale :	30
III-5-4-Culture et société:	30
III-5-5-Rôles et fonctions d'équipement culturel	31
III-5-6-Les activités culturelles :	31
III-5-6-1-La diffusion :	31
III-5-6-2-La création :	31
III-5-6-3-La conservation :	32
III-5-6-4-La formation :	32
III-5-6-5-L'animation :	32
III-5-6-6-La communication :	32
III-6-Conclusion :	34
IV-La partie analytique :	35
IV-1-Analyse comparative entre Algérie Maroc Egypte Tunis :	35
IV-1-1-Décentralisation/Déconcentration :	36
IV-1-2-Echanges culturels et artistiques :	37
IV-2-Analyse d'un exemple :	39
Exemple d'un projet urbain:	39
IV-2-1-L'exemple de la Maison Folie de Wazemmes, Lille, France	40
IV-3-Présentation de la wilaya :	42

IV-3-1-Situation géographique :	42
IV-3-2-Aspect Administratif :	43
IV-3-3-Situation démographique :	44
IV-3-4-Le relief :	44
IV-4-Approche méthodologique :	45
IV-4-1-Situation géographique :	46
IV-4-2-Potentialité touristique :	47
IV-4-3-Situation démographique :	49
IV-4-4-Situation Economique :	50
IV-4-5-Equipement Culturel : ville de Souk-Ahras :	51
IV-4-5-1-Equipements culturel dans le centre ville Centre-ville de Souk-Ahras :	52
IV-4-6-Principaux enjeux et objectifs:	55
IV-4-7-Scenario D'aménagement :	56
IV-5-Analyse de terrain :	58
IV-5-1-Choix de terrain :	58
IV-5-2-L'analyse :	59
IV-5-2-1-Situation :	59
IV-5-2-2-environnement immédiat :	60
IV-5-2-3-L'accessibilité	61
IV-5-2-4-Climatologie :	62
IV-5-2-5. La topographie :	63
IV-5-2-6-la visibilité :	63
IV-5-2-6-visibilité suite (vue panoramique) :	64
IV-5-2-7-La synthèse :	65
IV-5-2-8-Recommandations :	65
IV-5-2-9-Conclusion :	65
V-Partie programmatique :	66
V-1-Programmation :	66
V-2-Le programme surfacique:	66
V-3-Programme qualitatif :	69
VI- La partie architecturale :	78
VI-1-Concepts architecturaux:	78
VI-2-Schéma de principe :	79

VI-3-Genèse et évolution du projet :.....	80
VI-4-Les enjeux architecturaux :.....	82
VI-Partie technique :.....	84
VI-1-Ossature superstructure:	84
VI-2-Les fondations :	84
VI-3-Mur de soutènement (voile) :	85
VI-4-Les escaliers :	85
VI-5-Les joints :	85
VI-6-Les cloisons en placo plâtre:	85
VI-7-Eléments de l'ensemble: (toit végétal .énergie solaire. Récupération des eaux pluviales):	87
VI-8-Conclusion :	88
VII-Références bibliographique :	89

Liste des photos :

Photo 1: Les sommets de développement durable.....	15
Photo 2:les dimensions du développement durable.....	17
Photo 3: Impact de l'implantation d'un équipement culturel sur l'organisation urbaine.....	39
Photo 4: La maison folie.....	40
Photo 5: Vue de loin la maison folie.....	41
Photo 6:La façade.....	41
Photo 7 : Situation de souk ahras.....	42
Photo 8 : Les communes de souk ahras.....	43
Photo 9: Les montagnes de souk ahras.....	44
Photo 10: Situation de Souk-Ahras par rapport Tunisie.....	46
Photo 11: Lac de Bourgas.....	47
Photo 12:Elmashrouha.....	47
Photo 13:Ruine Madure.....	48
Photo 14: amphithéâtre romaine Khmissa.....	48
Photo 15:Maison de culture.....	51
Photo 16:Salle des fêtes.....	52
Photo 17: Le théâtre.....	52
Photo 18:Cinéma Shahrazade.....	53
Photo 19: cinématique de Souk-Ahras.....	53
Photo 20:La plus récente salle de cinéma de Souk-Ahras.....	53
Photo 21: Ancien cinéma avant et après.....	54
Photo 22: ZHUN Et habitat illicite.....	56

Photo 23: La gare routière.....	60
Photo 24: Mosquée Kiba.....	60
Photo 25: Le site.	64
Photo 26: Le site vue panoramique.....	64
Photo 27: Structure portique.	84
Photo 28: Fondations.	84
Photo 29: Les joints.	85
Photo 30: Mise en œuvre Placoplatre.	86
Photo 31: Toit Vert.	87
Photo 32: Récupération des eaux pluviales.	88
Photo 33: Energie solaire.	88

Liste des Figures :

Figure 1: les intervenant dans la concertation.....	13
Figure 2: La concertation.	14
Figure 3: Fonctions d'un équipement culturel.	33
Figure 4: Les volets d'un équipement culturel.	34
Figure 5: Pyramides d'âge de population de souk ahras.....	44
Figure 6: La démarche méthodologique.	45
Figure 7: Schéma de population de Souk-Ahras.....	49
Figure 8: Répartition de l'emploi par activité.....	50
Figure 9: carte des équipements ville Souk-Ahras	51
Figure 10: Equipements centre ville souk ahras.	52
Figure 11: Le scenario.	56
Figure 12: Périmètre de PDAU Souk-Ahras.....	58
Figure 13: Situation du site.	58
Figure 14: Situation du site par rapport à la ville.....	59
Figure 15: La forme de terrain.	60
Figure 16: Environnement immédiat.	60
Figure 17: L'Accessibilité.....	61
Figure 18: Climatologie.	62
Figure 19: Topographie.....	63
Figure 20: Visibilité.	63
Figure 21: Vue panoramique.	64
Figure 22: Schéma de principe.	79
Figure 23: Etape 1 de la forme.....	80
Figure 24: Etape 2 de la forme.....	80
Figure 25: Etape 3 de la forme.....	80
Figure 26: Etape 4 de la forme.....	81
Figure 27: Etape 5 de la forme.....	81
Figure 28: Etape 6 de la forme.....	81

Liste des tableaux :

Tableau 1: Evolution du concept loisir.	21
Tableau 2 : Le loisir en Algérie.	23
Tableau 3: Les types de loisirs.	24
Tableau 4: Principaux enjeux et objectifs.	55
Tableau 5: Les enjeux architecturaux.	83

Le Résumé : (Arabe et français)

الملخص:

ان التخطيط العمراني هو العنصر الرئيسي الذي يشكل المدينة حيث من خلاله نستطيع ربط مختلف نشاطات المدن من نشاطات مالية وثقافية، صحية، سياحية، ترفيهية وليكون التخطيط العمراني مناسباً للمدن لا بد من الاستعانة بالمشروع العمراني والتنمية المستدامة اللذان يساهمان في حل مشاكل المدن بمختلف نشاطاتها وإعطاء المدن طابعها المناسب.

ولاية سوق اهراس ذات موقع استراتيجي هام وذات قيمة تاريخية قيمة الى اننا نجد العديد من المشاكل في مختلف القطاعات وفي هذا البحث ندرس القطاع الترفيهي الثقافي للمدينة وعوامل نموه وتطوره لذلك نسلط الضوء على هذا القطاع ونقوم بتحليله بالنسبة لأهداف المشاريع العمرانية والمعمارية المستدامة.

Résumé :

La planification urbaine est l'élément principal de création de la ville, où au cours de laquelle nous pourrions établir un lien entre les différentes activités des villes de l'activité financière, culturelle et sanitaire, tourisme, loisirs Et en faire la planification urbaine appropriée des villes doivent faire appel au projet urbain, le développement durable et qui contribuent à résoudre les problèmes des villes différentes de leurs activités et de donner les villes de caractère approprié.

La wilaya de Souk-Ahras à une situation stratégique et une grande valeur historique mais Nous avons de nombreux problèmes dans différents secteurs. Dans cette recherche on va

étudier le secteur de loisir culturel de la ville, et ces critères de développement et son impact sur la ville pour cela on va travailler dans ce secteur avec les normes et les objectifs de développement durable et projet urbain.

I-Introduction générale :

La ville est le lieu d'établissement humain par excellence. Elle est le lieu traditionnel des commerces, des échanges et des flux. Elle stimule le progrès et la créativité. La ville se définit autant par sa géographie que par son histoire, son économie et sa culture. La commune bénéficie de la géométrie de ses limites administratives, la ville les recouvre largement mais de façon plus subtile, car c'est par son influence qu'elle se définit tout comme l'identité reconnue et le sentiment d'appartenance partagée qu'elle suscite naturellement.

La ville est donc une entité économique, une entité sociale et une entité culturelle, de même qu'elle est le lieu porteur d'un système de valeurs et de rapports sociaux spécifiques.

La planification urbaine détermine la forme de la ville et leur historique et ces différentes activités.

Les notions traditionnelles de plan et de planification sont progressivement remplacées par celles de développement urbain durable et de projet urbain. Le projet urbain présente plusieurs dimensions, et peut être défini comme suit : « Le projet urbain est à la fois un processus concerté et un projet territorial : il consiste à définir et mettre en œuvre des mesures d'aménagement sur un territoire urbain donné, en partenariat avec tous les partenaires civils et institutionnels concernés, intégrant les différentes échelles territoriales et le long terme, en vue d'un développement urbain durable ». Le projet urbain a plusieurs activités : tourisme, culture, sportif, commerce, habitat.

La planification urbaine dans la ville de Souk ahras entre gestion et durabilité dans ce modeste travail on va voir l'activité de loisir culturel dans la ville de Souk ahras par rapport au projet urbain et développement durable.

II-Problématique :

Les loisirs en Algérie tiennent de plus en plus une grande place dans la vie des citoyens. Le budget qui leur est consacré par les ménages occupe la 5^{ème} position .

C'est dire l'importance qui leur est de plus en plus accordée. Mais il reste un sujet délicat, car confondu souvent avec d'autres activités comme le sport, le tourisme et la culture. Il est rarement abordé en tant que tel : les travaux qui s'y rapportent sont généralement intégrés dans des études de planification en aménagement.

Parmi les activités de loisir on trouve Le loisir culturel, est un facteur de cohésion sociale et de lien entre les générations. Il faut permettre aux gens de vivre ensemble et aussi un élément très important dans la ville et la gestion urbaine en matière des équipements et des infrastructures.

Le vécu quotidien est devenu une source de stress et d'angoisse... donc la société a besoin d'animer son temps libre et profiter d'un temps de qualité qui contribue à favoriser les liens sociaux et familiaux, et pallier les tensions quotidiennes par la pratique des activités de loisir et de culture.

Qui ont un grand reflet sur la vie quotidienne de chaque personne.

La wilaya de Souk ahras regroupe une importante de population, majorité jeune, qui ne sachant à quoi consacrer leur temps et leur énergie, tout simplement souffre d'un vide culturel, de distraction et de loisir. Et aussi dispose d'une richesse culturelle considérable en matière De site historique, un patrimoine culturel très riche et des sites naturels mais malgré tout, le secteur de la culture reste marginalisé et l'activité culturelle n'est pas développée, elle ne répond pas aux besoins de population.

Est-ce que L'attractivité culturelle dans la ville de souk ahras est-il présente et répond au développement durable ?

Est-ce que les équipements de loisir et culture présente et répondait aux besoins de la ville et ça population?

II-1- Objectifs :

- 1- Crier des équipements qui vont assurer les besoins de ville de souk ahras.
- 2- Redynamiser l'activité de loisir culturel d'une manière durable dans la ville souk ahras.
- 3- Offrir un espace d'échange et de connaissance entre les différentes catégories sociales.

II-2-Hypothèses de la recherche :

Des équipements de loisir culturel attractif et répond au aspect de développement durable, avec un placement stratégique dans la ville.

III-Chapitre théorique :

III-1-Le projet urbain :

III-1-1-Définition :

Le Projet Urbain est un projet qui renvoie avant tout à une nouvelle gestion de la ville, rompant avec la gestion traditionnelle, bureaucratique, linéaire, sectorielle et peu soucieuse des contextes locaux.

Et Il peut se définir également comme une nouvelle approche d'intervention spatiale, soucieuse d'intégrer les différentes dimensions de la planification et la ville, à savoir : la dimension urbanistique, sociale, économique, politique et culturelle.

Ariella Masboungi a essayé de définir le Projet Urbain comme étant : « une Stratégie pensée et dessinée de la ville. Selon elle, il est une expression architecturale et urbaine de mise en forme de la ville qui porte des enjeux sociaux, économiques, urbains et territoriaux. »

III-1-2-Les objectifs du Projet Urbain :

«Le projet urbain doit devenir davantage une attitude qu'un savoir en soi. C'est une façon d'être ouvert sur le monde, de capter toutes les informations, d'être à l'affût de tout ce qui évolue dans la ville, dans le jeu des acteurs. Faire du projet urbain, c'est savoir prendre en considération cette évolution. »

Le Projet Urbain est une réponse aux dysfonctionnements multiples des villes. Par sa stratégie il vise simultanément à un développement social, spatial et économique d'un site.

Ce développement doit être durable dans le temps, efficace et pertinent.

Pour atteindre ces objectifs le projet urbain se manifeste en différentes interventions et S'applique à différents échelles de la planification. Mais au-delà de cette diversité il y a des constantes. En effet le projet urbain réorganise un territoire afin :

1. D'améliorer l'usage, la qualité, le fonctionnement, la dynamique économique et culturelle et les relations sociales.
2. Il doit assurer à tous l'accessibilité à l'espace public, à l'habitat, aux équipements, aux transports. Selon une logique d'équité et de solidarité.
3. Il se préoccupe également de la qualité des espaces publics, de l'architecture, des

Paysages, de l'environnement naturel et de la mise en valeur du patrimoine. Dans ce sens il vise également la revalorisation urbaine, par l'intégration urbanistique.

4. Il vise également les enjeux du développement durable, avec une utilisation économe de l'espace tout en garantissant le fonctionnement des infrastructures, ainsi que des réseaux de transport et de distribution.

5. Il aspire à atteindre la dynamisation de l'unité de la ville. Cette dernière ne peut se réaliser que grâce à un engagement politique fort, pour lutter contre le laisser faire et les coupures urbaines : physiques, fonctionnelles et sociales et en générant une dynamique urbaine et socio-économique.

6. Il essaye également de renforcer les procédés de planification urbaine et d'assurer le passage vers les grandes actions urbaines.

7. Enfin, il entreprend la reconquête de la ville par un processus citoyen de concertation et d'engagement qui essaye d'intégrer à la fois les différents acteurs de la ville.

III-1-3-Différentes échelles d'interventions du « Projet Urbain » :

Le Projet Urbain est un procédé d'intervention spatiale envisageant la dégradation continue de la qualité et du cadre de vie. Il peut aller donc d'une réelle action de planification urbaine circonscrite dans le temps et l'espace à un simple projet ponctuel, passant par les différents niveaux et échelles de la planification.

Le Projet Urbain tente essentiellement d'y remédier aux différents problèmes urbains et de générer une dynamique urbaine et socio-économique.

Cependant, il est toujours lié à un contexte, s'exprimant de manières variées :

Schéma stratégique à grande échelle, politique d'espaces publics, nouveaux quartiers et nouvelles centralités, régénération de quartiers en difficultés ou préservation de centres anciens.

Dans ce sens le Projet Urbain peut être échelonné selon les cas de figures comme suit:

1. Projet urbain global: à l'échelle de l'agglomération (communautaire).
2. Projet urbain local : à l'échelle de la ville (de secteur).
3. Projet urbain ponctuel : à l'échelle du quartier (ou projet de proximité).

III-2-Le projet urbain c'est un projet concerté :

III-2-1-Qu'est-ce qu'un projet concerté ?

- Le est un projet qui associe de nombreux acteurs, locaux comme nationaux. A chaque étape du projet, la concertation a un rôle d'information et donne également lieu à un débat avec la population qui est l'occasion pour les habitants de donner leur avis et de faire part de leurs interrogations sur les grandes orientations d'aménagement de leur territoire pour les années à venir.
- Le projet de concertation répond à un besoin spécifique d'associer les publics à l'élaboration, à la mise en œuvre ou à l'évaluation d'un projet global ou d'une politique

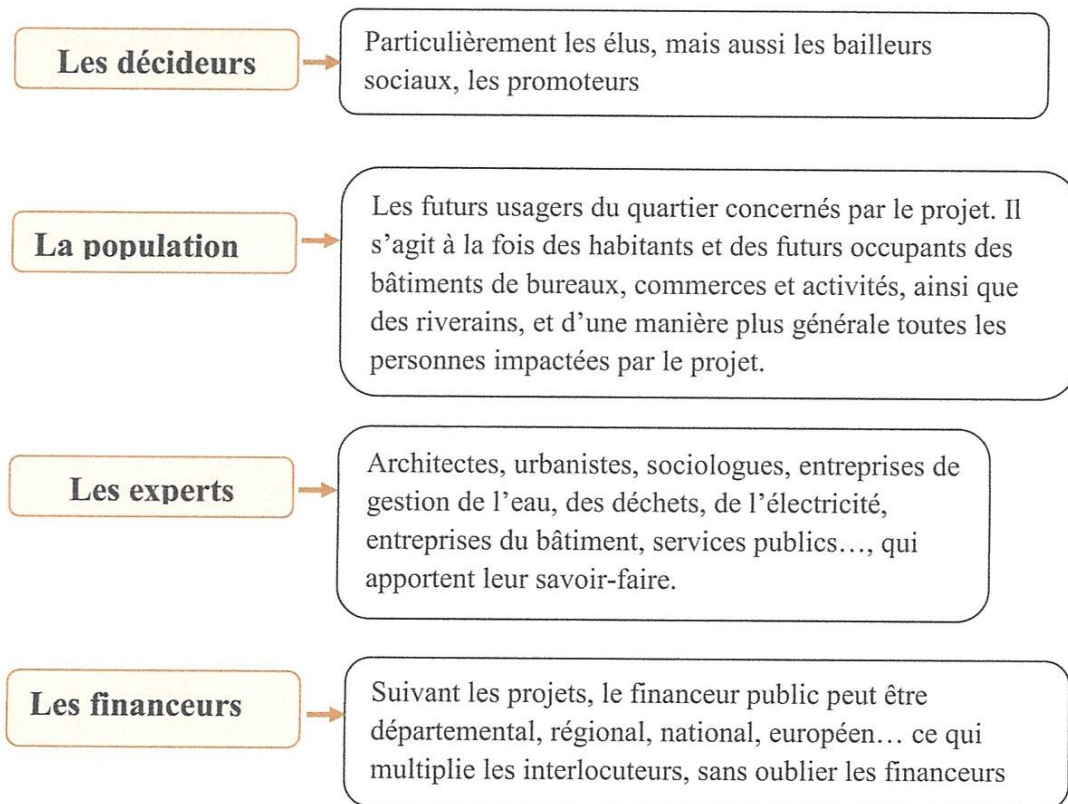


Figure 1: les intervenant dans la concertation.

III-2-2-Les degrés de la concertation:

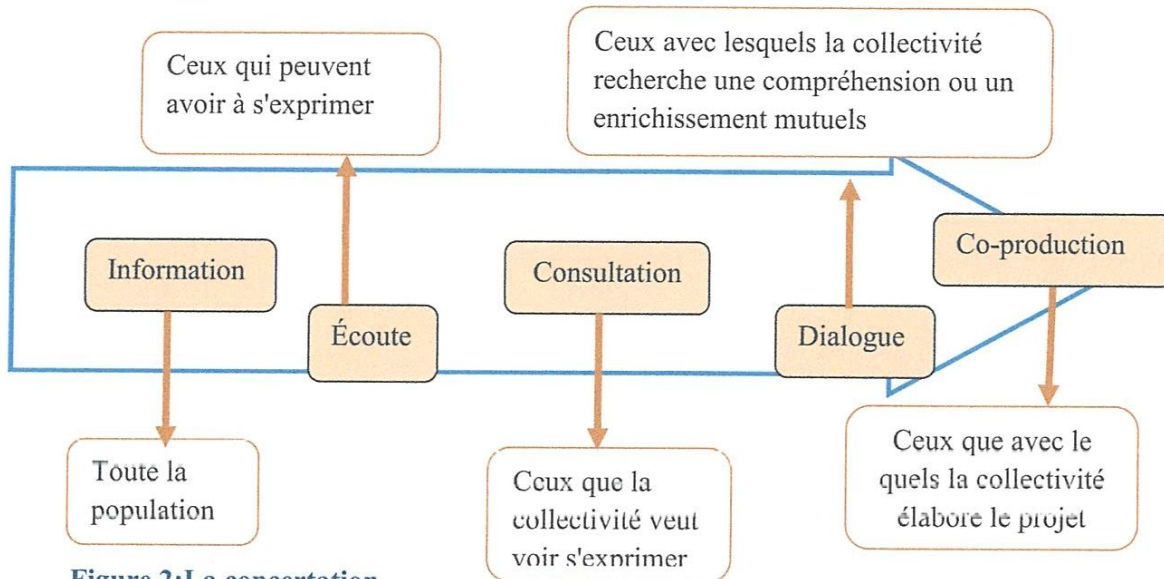


Figure 2: La concertation.

III-3-Le développement durable :

III-3-1-L'origine du concept de développement durable ¹

La prise de conscience tout d'abord été écologique et environnementale. Ce sont les scientifiques qui ont attiré l'attention sur la nécessité de mettre en œuvre des démarches de protection de l'environnement et des ressources (c'est l'Appel de Stockholm des scientifiques des 1972 et les travaux du Club de Rome avec le fameux ouvrage publié la même année Halte à la croissance).

L'appel à un « écodéveloppement » est alors marqué par une double solidarité dans le temps (préservation de la planète et des ressources pour les générations futures) et dans l'espace (lié aux problèmes de développement des pays du Sud).

Ainsi, au « développement » qui était déjà au cœur des problèmes (rappelons le livre René Doumont « l'Afrique noire est mal partie » de 1962), se sont ajoutées la dimension environnementale et celle de la préservation des ressources ou de la viabilité de la planète à long terme.

Puis les années 80 ont vu la prise de conscience des organismes internationaux et notamment de l'ONU sur le fait que la planète est limitée d'une part et que la pauvreté s'accroît d'autre part (Programmes des Nations Unies pour le

¹ Catherine Charlot-valdieu et Philippe Outrequin. Développement durable et renouvellement urbain. Edition le Harmattan.2006.p10.

Développement –PNUD- et pour l’environnement –PNUE-). les années 80 marquent la prise de conscience que le développement n’est ni viable, ni vivable, ni équitable.

Le rapport de Madame Harlem Gro Bruntland (1987), alors Premier Ministre de Norvège, met l’accent sur les liens entre la pauvreté, la dégradation de l’environnement et de la croissance et pose les principes d’une réflexion nouvelle sur le développement économique.

La conférence de Rio de Janeiro (1992) a marqué la prise de conscience des gouvernements et des élus. Pas moins de 150 chefs de gouvernements y ont signé une déclaration officialisant la nécessité d’une prise en compte des dimensions environnementales, sociales et économiques dans le développement économique aussi bien au niveau mondial qu’au niveau des régions et des Etats.

1997 : protocole de Kyoto :

- ❖ Engagement par rapport aux émissions de CO₂ de 1990
- ❖ 6 Gaz : CO₂, méthane, N₂O, HFC, PFC, SF₆
- ❖ France 2% des émissions mondiales: engagement de maintien d’ici 2012 du niveau de 1990:previsions+10%

Les années 2002 :

Sommet de la terre de Johannesburg

- ❖ Sommet de la lutte contre la pauvreté
- ❖ Confirmation des objectifs de la déclaration de Rio
- ❖ Vingtaine d’engagement datés et chiffrés (assainissement, eau potable, lutte contre VIH...)

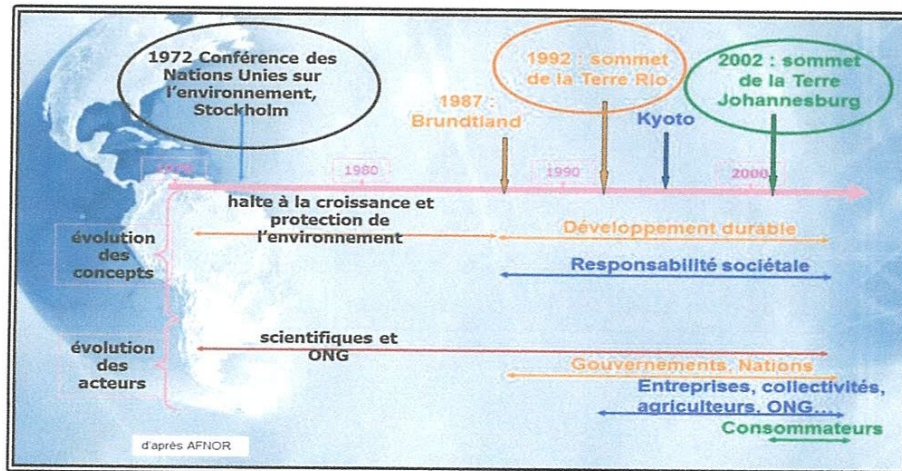


Photo 1: Les sommets de développement durable.
AFNOR

III-3-2-Développement durable :

« On parle donc de développement durable pour décrire des mondes de développement économique qui ménageraient les grands équilibres naturels ,notamment en réduisant la consommation d'énergies fossiles et donc l'émission dans l'atmosphère de gaz carbonique, principal gaz à effet de serre .le développement durable suppose la recherche de sources d'énergie renouvelables et non polluantes et la réduction des pollution et des risques liés aux autres formes d'énergie. »²

« Selon lequel la politique de la ville contribue au développement qui satisfait les besoins actuels, sans compromettre les besoins des générations futures. »³

« La commission Brundtland (1987) défini : le développement durable comme étant un développement qui satisfait les besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à réaliser leurs propres besoins »⁴

« Le fait d'améliorer les conditions d'existence des communautés humaines, tout en restant dans les limites de la capacité de charge des écosystèmes. »⁵

« le développement durable peut donc défini comme une stratégie et politique fondée sur la notion de solidarité dans un espace-temps donné, ayant comme objectif un triple dividende (efficacité économique, équité sociale et qualité environnementale).

«Le développement durable est donc un développement respectueux de l'environnement d'une part et solidarité d'un autre part. »⁶

III-3-3-Les dimension de la développement durable⁷

Le développement durable repose sur quatre pilier ou dimensions :

- L'environnement : préservation de l'intégrité de l'environnement.
- Le socail : amélioration de l'équité sociale, lutte contre l'exclusion et la pauvreté.
- L'économie :amélioration de l'efficacité économique .
- La gouvernnace et la démocratie participative :participation du public. Elles viennent fédérer les trois dimensions précédents.

² Pierre Merlin, francoise Choay. Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, édition Quadrige, 2005 /, P / P280.

³ JORADP, la loi de 06-06 l'orientation de la ville.

⁴ www.agora21.org

⁵ UICN/PNUE/WWF, 1991 : « sauver la planète. Stratégie pour l'avenir de la vie » Gland, Suisse, P250.

⁶ Catherine Charlot-valdieu et Philippe Outrequin. Développement durable et renouvellement urbain. Edition le Harmattan.2006.p11.

⁷ DELATTRE LUCILE, les quartiers nouveaux d'habitat, école supérieure des géomètres et topographie (France).année 2007.

Ces piliers sont reliés entre eux par des zones de contact interdépendantes appelées interfaces qui permettent d'atteindre le développement durable :

- Interface Environnement-Social : vivable.
- Intervance Environnement- Economie : viable.
- Interface Economie – Social : équitable.

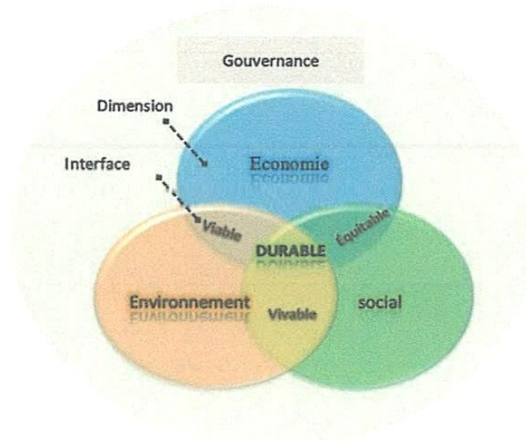


Photo 2:les dimensions du développement durable.

III-3-4-Les conditions du développement durable :

Le développement durable prévoit et envisage que certaines conditions soient révérees.parmis lesquelles,nous retiendrons les principales.

Celles-ci sont :

- ❖ Le rythme d'utilisation des ressources naturelles renouvelables n'excède pas celui de leur régénération ;
- ❖ Le rythme d'épuisement des ressources non renouvelables ne dépasse pas le rythme de développement de substituts renouvelables ;
- ❖ A quantité de pollution et de déchets ne dépasse pas celle que absorber l'environnement.

III-3-5-Les objective du développement durable:

La grille d'analyse mise au point par la FNAU distingue huit objectif principaux dans une politique de développement durable :

- ❖ Assurer la diversité de l'occupation des territoires.

- ❖ Faciliter l'intégration des populations.
- ❖ Valoriser le patrimoine.
- ❖ Economiser et valoriser les ressources.
- ❖ Assurer la santé publique.
- ❖ Organiser la gestion des territoires et favoriser la démocratie locale.
- ❖ Inciter à une croissance économique préservant l'environnement de façon socialement acceptable.

III-3-6-Les principes du développement durable:

Les 6 principes de développement durable l'échelle de la ville et de ses quartiers structurant la démarche HQE²R :

- ❖ Efficacité économique : respecter les règles d'efficacité économique mais en incluant tous les coûts externes sociaux et environnementaux.
- ❖ Equité sociale : droit à l'emploi, à un logement et à un revenu décent. lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- ❖ Efficacité environnementale : principe de précaution et principe de responsabilité (un enjeu mondial : multiplier par 10 la productivité des ressources naturelles et découpler la croissance économique et la consommation de ressources).
- ❖ Principe de long terme : évaluation des impacts et réversibilité des choix, innovation en matière de pratique de management.
- ❖ Principe de globalité : le global en relation avec le local ; principe de subsidiarité-mais aussi »penser globalement et agir globalement » : le DD est l'affaire de tous.
- ❖ Principe de gouvernance : participation des résidents et usagers du quartier et/ou de la ville.

III-4-Le loisir :

III-4-1-Définition:

D'après Larousse :

Temps dont quelqu'un peut disposer en dehors de ces occupations ordinaires.

Le loisir d'après GEORGE CANDILIS :

« Le loisir Consiste à rétablir l'équilibre psychique, détérioré par les tensions qui résultent des activités obligatoires de la vie quotidienne, du travail, de la confusion, et de la fatigue provoquée par la densification excessive du cadre urbain ... Donc le loisir devient un réparateur biologique basé sur l'harmonie entre deux rythmes : celui de la vie et celui de loisirs »

Et aussi *« la variété d'expression d'usage courant qu'a rapport avec le loisir, comme divertissement ; récréation, relaxation, détente, jeux, tourisme...etc. Traduit, bien cet état de fait tout comme la grande diversité des définitions ».*

Donc, la définition de loisir est complexe et variée et dépend de l'époque et de l'endroit dans laquelle elle s'inscrit et la fonction dans laquelle elle remplit.

III-4-2-L' historique de loisir :

La notion de loisir a considérablement évolué au cours des siècles. On peut distinguer deux époques, dont la limite, historiquement imprécise, se situe au tournant des révolutions industrielles et au début du XX^e siècle.

Dans la première période, les loisirs sont d'une manière générale des pratiques collectives éminemment sociales. Leur finalité essentielle est le renforcement des liens sociaux. Ils s'inscrivent dans la vie sociale et la ponctuent régulièrement de manifestations, de fêtes, dont les buts peuvent être politiques, économiques ou religieux.

Durant les moments particuliers de célébrations, les hommes vivaient pleinement leur spiritualité religieuse. La finalité de ces loisirs était multiple mais toujours en rapport avec la vie sociale. Ainsi en était-il des trêves de paix et de vénération des dieux que constituaient les premiers jeux Olympiques de la Grèce antique.

Les tragédies grecques avaient pour leur part un sens social puisqu'elles étaient représentatives de la société, de ses passions et de ses mythes et avaient ainsi un rôle purificateur (catharsis) tout autant que de moralisation pour les spectateurs. Les jeux de la société romaine antique s'organisaient quant à eux autour de l'image de l'empereur et de sa glorification.

Depuis l'Antiquité, les loisirs se pratiquaient collectivement et faisaient partie intégrante de la vie des villages et des cités.

Peu à peu, les loisirs sont devenus synonymes de vacances, de libération des contraintes professionnelles, voire de rupture totale avec le monde du travail.

Dans les sociétés modernes, un glissement s'opéra progressivement, au point que les sociologues et les économistes envisagent l'avènement d'une société de loisirs (Jean Fourastié, Joffre Dumazedier).

Ils constituent aujourd'hui un domaine économique à part entière, comme en témoigne l'existence de l'industrie des loisirs : la télévision, objet de loisir par excellence, reflète parfaitement cette tendance actuelle. Ainsi, les chaînes dites commerciales, qui proposent des distractions au grand public, financent leurs programmes avec les recettes publicitaires. Mais les chaînes publiques, en particulier les chaînes dites éducatives, remplissent une fonction politique, assumant un cahier des charges défini par les autorités culturelles.

En règle générale, les loisirs ont perdu le caractère collectif qui les caractérisait auparavant, reflétant par-là l'évolution de la société contemporaine. Les loisirs se définissent davantage par rapport au travail, représentant une rupture avec celui-ci, alors que par le passé ils pouvaient en être la célébration.

III-4-3-Développement et évolution du concept loisir:

Le loisir a connu plusieurs transformations à travers le temps et les époques cette évolution peut être résumée comme suit :

L'antiquité	- Sont de pratiques collectives
Avant la révolution industrielle	Des manifestations des fêtes dans les buts peuvent être politiques, économique, religieux <ul style="list-style-type: none"> - Faites tribales - Des combats entre tribus
Moyen âge	- les premières présentations théâtrales avaient un rôle religieux et éducatif (fêtes communales)
Après la révolution industrielle	- dissociation entre la notion loisir et les pratique collectives <ul style="list-style-type: none"> - besoin nouveaux sur le plan de loisir - besoin d'affranchissement de la servitude de travail
Temps actuel	- le loisir apparait non seulement du point de vue du temps et des activités; mais du point de vu des valeurs, comme une réalité d'importance croissante. <ul style="list-style-type: none"> - A l'aube de la société postindustrielle, dominée par une économie de services ou la majorité des travailleurs n'est plus dans le secteur tertiaire tout se passe comme si le loisir devenait le cadre privilégié d'une mutation culturelle dont les implications tentent à pénétrer le monde de vie tout entier.

Tableau 1:Evolution du concept loisir.

III-4-4-Les fonctions de loisir :

JOFFRE DUMAZEDIER dégage trois fonctions majeures du loisir : délasserment, divertissement et développement.

Délasserment :

Pour délivrer l'homme de la fatigue, c'est un loisir de repos, de silence, farniente des occupations sans but défini, et sans objectif impératif.

Divertissement :

Pour délivrer l'homme de l'ennui, c'est un loisir d'évasion, de dépaysement, du changement, et de la recherche où l'imagination peut se donner libre cours.

Développement :

Pour délivrer l'homme de l'automatisme de pensée et du conformisme de l'action quotidienne, il est un loisir de culture, du corps, et de l'esprit pour l'épanouissement de la personnalité.

III-4-4-1-II existe deux types d'activités de loisirs :

- > Les loisirs actifs : comprennent des activités énergiques ou même le besoin d'utiliser une force mentale.
- > Les loisirs passifs : sont tous ceux qui se déroulent pendant une détente tel que de regarder un film avec des amis, faire de la lecture.

III-4-5-Développement du concept loisir en Algérie:

1832 jusqu'à 1962	<ul style="list-style-type: none"> - Les fêtes de mariage surtout - Construction des stations thermales (Hamman)
Après 1962	<ul style="list-style-type: none"> - Les sports de masse (football, basket-ball.....) - Les fêtes - Les hôtels - Cinémas - Théâtre
Aujourd'hui	<ul style="list-style-type: none"> - Sports (individuel ou en groupe) - Fêtes (salle des fêtes, stades, théâtres, et plages,....) - Internet (cyber café) - Les bibliothèques et les maisons de jeunes - Cinémas - Jardins publics et placettes - Centres de vacances et campings - Parcs d'attractions - Complexes touristiques - Les centres de commerce et de loisir

Tableau 2 : Le loisir en Algérie.

III-4-6-Les types de loisirs :






Loisir sportif	Le sport peut être pratiqué sous ces formes de passe-temps	
Loisir balnéaire	Activité au cours de laquelle on prend plaisir à se baigner en mer. Ce n'est généralement pas le seul plaisir qu'on prend lors d'une période de loisir balnéaire mais la période non productive de la vie de l'individu est généralement organisée autour des bains de mer	
Loisir culturel	Activité au cours de laquelle on prend plaisir à perfectionner sa culture, c'est-à-dire à apprendre des choses inutiles qui resteront quand on aura tout oublié, le loisir culturel complet le loisir balnéaire; une région touristique se propose les deux, si elle veut fidéliser sa clientèle	
Loisir éducatif	Exemples des voyages organisés,...	
Loisir et tourisme	Activité au cours de laquelle on prend plaisir à fréquenter les monuments historiques, les musés, les expositions, anciens théâtres, les arcs de loisirs et hôtels, ...etc.	

Tableau 3:Les types de loisirs.

III-5-La culture :

III-5-1-Définition de la culture :

La culture ne pourrait être définitivement définie car c'est un concept qui évolue dans le temps et qui a été toujours l'objet de discussion entre les philosophes les écrivains, les penseurs les sociologues, et les savants.

« La culture, considérée dans son sens ethnographique le plus large, est ce tout complexe qui englobe les connaissances, les croyances, l'art, la morale, la loi, la tradition et toutes autres dispositions et habitudes acquises par l'homme en tant que membre d'une société ».

EDWARD BERNET TYLOR

« La culture est une ambiance, un milieu où chaque détail est indice d'une société qui marche vers le même destin, ce n'est pas une science particulière réservée à une classe ou une catégorie d'âge de gens, mais une doctrine du comportement générale d'un peuple dans toute sa diversité et toute gamme sociale. On peut donc dire la culture est un enchaînement de comportements qui a abouti à des évolutions orientées. Ces évolutions sont les finalités fonctionnelles de la culture. »

Malek ben nabi

(Problème de la culture)

« La culture est un ensemble de caractéristiques spirituelles matérielles intellectuelles et sentimentales qui diffèrent d'une société à une société et dans un temps détermine si elle englobe aussi les principaux droits de l'homme dans les traditions et les croyances ».

Unesco paris 1974

« Les individus d'une société donnent un accès à plusieurs autres espaces culturels empreints ont des éléments au sein de ces autres cultures et les adoptants, les participent à les coalitions de cette dernière ».

III-5-1-1-Définition de l'action culturelle :

Le dictionnaire Larousse définit l'action culturelle étant l'ensemble des activités qui enrichissent les goûts, les esprits, les mémoires et qui sont par exemple : les lectures, les spectacles, les conversations et les voyages.

III-5-1-2-Définition de la pratique culturelle :

La pratique se dit de ce qui est articulé vers l'action qui est appliquée. Faire du théâtre, du cinéma, dessin, de peinture, c'est fréquenter un édifice culturel, une Bibliothèque, lieu de diffusion culturelle. Tout cela est pratique culturelle.

III-5-1-3-Définition du public culturel :

Ensemble de catégories particulières de publics se distinguant par leurs goûts, leurs pratiques et leurs origines socioprofessionnelles.

On distingue :

- Les usagers.
- **Les consommateurs** : public qui acquiert des produits culturels sur le marché de la culture.

CLAUDE Mollard –Concevoir un équipement culturel
-collectivités locales –Ed moniteur –1992.

III-5-1-4-Définition du besoin culturel :

Ensemble des comportements observés ou attendus des usagers, existants ou potentiels, d'un équipement culturel.

L'analyse des besoins culturels peut être quantitative « nombre d'usagers, tarifs qu'ils sont prêts à payer... » Ou qualitative « motivations exprimées par les usagers... ».

Elle est l'un des moyens de connaissance de la demande culturelle elle doit tenir compte des réalités de l'offre.

III-5-2-Les politiques culturelles :

III-5-2-1-Modèle international et différences locales :

Culture, développement et mondialisation sont des concepts qui ont tissés des liens et ce, à l'aube d'une nouvelle ère mondiale.

Il s'agit de savoir si cette ère nouvelle permet des démarches autres que celles imposées par les politiques économiques et sociales et si l'existence d'options différentes est envisageable. La culture, s'internationalisant, suit un modèle précis, répondant à l'offre et à la demande, tel n'importe quel produit de marketing. Ainsi donc, est-il possible d'avoir un modèle culturel différent de celui imposé par la mondialisation?

La culture peut-elle retrouver une place dans le processus de développement, sans avoir à dépendre des diverses approches de développement ; le modèle culturel dominant restant le modèle occidental auquel on assimile le développement et la modernité ?

Du coup, on peut remarquer que l'internationalisation amorcée engendre une importance nouvelle accordée à l'aspect local, les populations cherchant à se définir par elles-mêmes. *«La mondialisation marquerait-elle l'amorce véritable d'une recherche de modèles de développement fondés sur les différences locales ?» (J. Mohan RAO).*

- L'UNESCO prône l'introduction de la culture, non plus comme un fait sociétaire marginal, mais comme faisant partie intégrante du processus de développement durable et ce, en dynamisant les politiques culturelles.

Les rôles que pourraient jouer l'UNESCO ont été définis lors de la Conférence de Stockholm. Un programme a été établi autour de trois axes:

- Diffusion des informations et connaissances entre les divers institutions et mécanismes.
- Stratégie d'élargissement du cadre des politiques culturelles et programmation et offre de formations et services associés.
- Intensification des activités promotionnelles et de réflexion concernant les politiques culturelles. L'exemple de la France, Paris: après la période des Grands Travaux de Paris, initiée par François Mitterrand, les aspects quotidiens de la culture se sont retrouvés marginalisés

La culture devenant un emblème de la prospérité des pays et des cités en particulier, François Mitterrand l'inclus au cœur du projet politique français. La plus importante

de ces réalisations est sans aucun doute la Pyramide du Louvre de l'architecte I. M. Pei. Le fait que le président fit appel à lui sans aucun concours préalable fit scandale, autant que la solution choisie par le concepteur. Mais ce mouvement de "culturalisme" entraîna une vague de fond qui allait s'abattre sur toute l'Europe, toucher les Etats-Unis et le Japon.

III-5-2-2-La présence de la communauté européenne :

Permet la création de lieu tel « un Espace européen de Paris ». La création de lieux d'accueil des artistes étrangers afin de promouvoir la formation de professionnels et la mise en place de stratégies de jumelages culturels. Les événements musicaux aussi sont à l'ordre du jour, puisque Paris veut se doter de lieux de représentation, tel un "auditorium de diffusion musicale de haut niveau" ainsi que d'une "maison de la chanson". Seront aussi réhabilités nombres de bâtiments, tel le couvent des Récollets, dans le 20^{ème} un musée des arts et traditions populaires de l'Est parisien.

L'éventualité des Jeux Olympiques de 2012 est aussi un puissant moteur pour de grands équipements sportifs (*une nouvelle piscine et une grande Halle des sports* aux abords des Portes d' Aubervilliers et de la Villette). Il ne faut pas non plus négliger le patrimoine vert, avec l'agrandissement de parcs et de leur mise en valeur (tel le jardin Tino Rossi en bord de Seine et, sur les canaux, jardin de l' Arsenal, jardins du boulevard Richard Lenoir et berges du bassin de la Villette), ou la création de nouveaux espaces verts, chose assez difficile de par le manque de terrains libres (grands parcs urbains, projets plus spécifiques, jardins et de squares de quartiers).

III-5-2-3-Los Angeles :

Longtemps délaissée sur le plan culturel, vient d'entrer dans la course des "poids lourds" puisque la ville vient d'inaugurer le Disney Concert Hall, création de l'architecte Frank GEHRY. Le choix du concepteur est bien révélateur de la volonté de posséder un bâtiment évocateur et à fort impact visuel. Ce qui nous montre que l'architecture devient au service du prestige et de la notoriété des villes et qu'elle n'est qu'un prétexte à attirer le plus de gens possible dans la course au tourisme. (?) La métropole, ayant besoin d'une image neuve, les projets deviennent de véritables enjeux de gouvernance locale: tout est mis en place des équipements culturels ou ludiques, aux logements, commerces, bureaux et transports qui deviennent accompagnateurs de l'activité culturelle. Le projet n'est plus fermé, il se déploie sur un

territoire de plus en plus grand. Qui dit musée, dit aussi toutes les infrastructures d'accompagnement susceptibles de contribuer à faire de l'équipement un pôle attractif et rayonnant. L'agir sur la ville devient prioritaire et prend le pas sur l'utilisation des friches vierges: c'est un "développement durable". Actuellement, beaucoup d'agences et de laboratoires s'intéressent au devenir de la ville et des politiques culturelles qui s'y jouent. Un exemple est le groupe A+H & Associés, Laboratoire culturel entre territoires physiques et numériques. Valorisation du patrimoine, repositionnement de sites culturels font partie des prérogatives que s'est fixé ce laboratoire de travail.

Cette agence s'est fixé plusieurs buts:

1- valoriser le patrimoine, imaginer les identités territoriales de demain. La ville de Worms a ainsi bénéficié d'une ré-identification de son image en restaurant un vieux bâtiment, mais aussi en l'adaptant à la nouvelle demande: un musée virtuel et traitant d'un mythe.

2- Construire des signes au cœur de l'espace urbain. L'espace se retrouve jalonné d'éléments d'identification, de parcours et la ville se construisant la plupart du temps sans ses habitants, d'où une absence d'identification. Ainsi donc un pavillon a été construit sur la place centrale pour la ville de Montreuil, comme signe de transformation urbaine, un signe qui accueille le public, un lieu qui sert d'observatoire, de rencontre, d'interactivité.

3- Proposer des représentations pour toutes les échelles de territoire.

4- Inventer de nouvelles pratiques collectives.

Tout ceci nous donne un aperçu sur la mouvance même des entreprises et agences à petite échelle, ou comment donner un cachet particulier à un lieu, le redynamiser et le rendre identifiable à nouveau, tout en interagissant avec son environnement.

Cette évolution de l'équipement culturel ne touche pas les pays de la même manière puisque le modèle international doit chaque fois se mêler aux particularités locales.

III-5-2-4-En Algérie :

à l'image de beaucoup de pays en développement, la politique culturelle locale se combine aux exigences de la politique mondiale. Le tourisme international change les données du problème et pousse à plus d'ouverture et de participation aux spectacles les plus diversifiés et aux événements de dimension mondiale (sports, compétitions, festivals). Le jumelage entre villes et la coopération décentralisée participent aujourd'hui au développement de relations culturelles, au

partenariat pour des projets urbains et à l'élargissement des réseaux d'échange et de communication.

Et aussi en Algérie où la culture est restée centralisée, l'équipement demeure également faible. Les musées, par exemple, sont insuffisants et au nombre de 29 à l'échelle nationale. La politique d'un tourisme culturel va renforcer l'investissement culturel par la construction d'équipements nouveaux et la production d'espaces individualisés. C'est ainsi que le plan quinquennal 2005-2009 prévoit des maisons de culture (au nombre de 14), théâtres en plein air (8), bibliothèques (19) et musées (3).

III-5-3-La culture dans l'Algérie :

III-5-3-1-Période coloniale :

L'imposition de la culture française et la Création d'une nouvelle culture moderne a base des déférentes cultures étranger avec l'essai de détruire l'identité arabo musulmanes des peuples Algériennes et la remplacé par l'identité française qui n'est pas homogène avec l'origine des Algériens.

III-5-3-2-Période Post coloniale :

Depuis 1962 le fait culturel avait deux objectifs La généralisation de l'enseignement et L'écriture de l'histoire mais malheureusement l'Algérie et à cause l'héritage de la guerre et les problèmes de sécurité après 45 ans depuis l'indépendance ne commence pas la récupération de l'identité nationale et le développement culturel.

III-5-4-Culture et société:

La culture est vivante, elle est l'expérience de la société de laquelle elle renvoie l'image fidèle, elle est le résultat de l'histoire et le rapport de son fondement à la nature.

Mais en fait la définition sociologique de la culture peut être formulée ainsi : La culture est cet ensemble de pratiques réfléchies et conscientes qu'opère la société pour vivre, progresser et réaliser, ceci inclue une dialectique entre tous les éléments humains, matériels et éthiques « idéologiques » de la société concernée.

Eléments qui s'allient, s'opposent et s'interpénètrent pour donner un programme social ou un type de relations sociales, humains ou une de ces parties.

Eléments, aussi qui expriment les fonctions dominantes de la société, l'économie et l'éducation et qui la caractérisent pleinement.

III-5-5-Rôles et fonctions d'équipement culturel:

1. Favoriser la conservation du patrimoine culturel et de l'artisanat.
2. La création et la formation artistique.
3. Développement d'une culture vivante nationale et populaire.
4. Offrir à toutes les catégories d'âges la possibilité de se cultiver.
5. Renforcer la vie en communauté.
6. L'élévation du niveau d'instruction et de la connaissance.
7. Créer un milieu de vie social.

On déduit que la culture se partage sous 5 forme lesquelles : formation, diffusion, création, animation, exposition.

III-5-6-Les activités culturelles :

La culture est un enchaînement de comportements qui aboutissent à des évolutions orientées dans un champ d'occupation et d'activités très vastes et très diverses ce qui représente les finalités fonctionnelles de la culture:

III-5-6-1-La diffusion :

Activité tendant à faire connaître au grand public des œuvres d'art ou d'esprit dans des espaces ou par des medias approprient.

1. Le spectacle enregistré : vidéothèque, discothèque, ... *
2. les expositions : bibliothèque, médiathèque, ...
3. le spectacle vivant : théâtre, auditorium

III-5-6-2-La création :

Activité de conception de production artistique .Se dit par extension de toute activité d'incitation de cette production y compris sa divulgation publique.

- Aide direct à la création : ateliers, salles de répétition et de démonstration (musique, danse, théâtre).
- Incitation indirecte à la création : exposition, spectacle vivant, spectacle enregistré.

III-5-6-3-La conservation :

Activité tendant à assurer la sécurité d'œuvres d'art ou de l'esprit, l'enrichissement de leurs collections et la divulgation de ces œuvres au public.

1. Les réserves de musées, d'archéologie, de livres, d'archives,
2. Les lieux de présentation : les monuments historiques,...
3. Les lieux de consultation : les bibliothèques, les archives,...

III-5-6-4-La formation :

Activité pédagogique spécialisée ayant pour objet d'apprendre à un public particulier le sens d'œuvres d'art et de l'esprit.

Formation spécialisée : école d'art, école de musique.

Formation professionnelle : école du patrimoine,...

Formation générale: classes d'initiation...

III-5-6-5-L'animation :

Consiste à donner à chacun les moyens de vie collective à l'aide d'un lieu privilégié.

Rarement définie, l'animation c'est d'abord au niveau des petits groupes qu'elle se développe et par là, elle se distingue fondamentalement des entreprises culturelles toujours envisagées en un échelon macrosociologique, son rôle est d'articuler les unités (familles, classes scolaire,...) et les ensembles conçus par les organismes programmeurs (quartiers, villes nouvelles,...) son but est remplir les espaces et les temps vidés.

III-5-6-6-La communication :

Contribue à la production de la formation intellectuelle, renforce le et les échanges entre les différents groupes sociaux en renforçant la cohérence avec le

développement des moyens et des modes de communication qui représentent un outil très important pour rompre l'isolement.

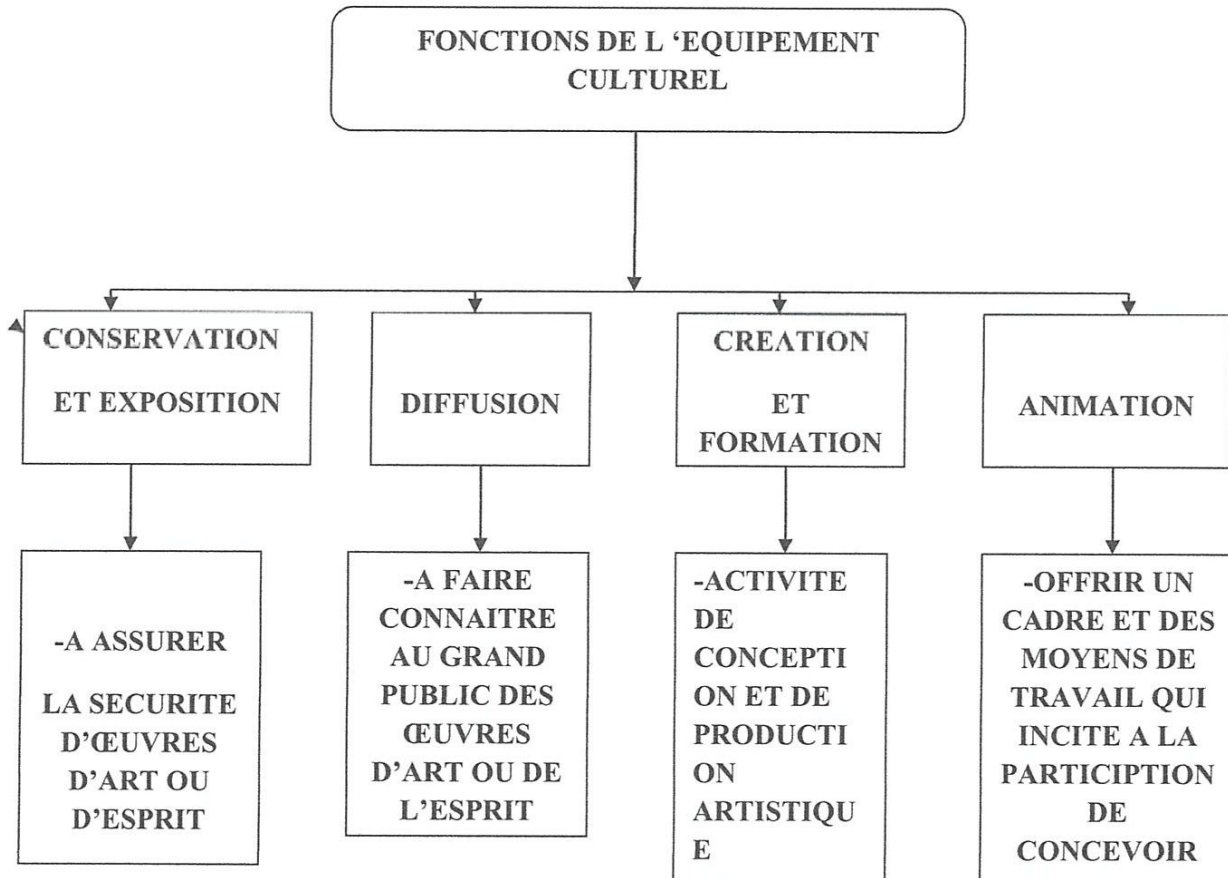


Figure 3:Fonctions d'un équipement culturel.

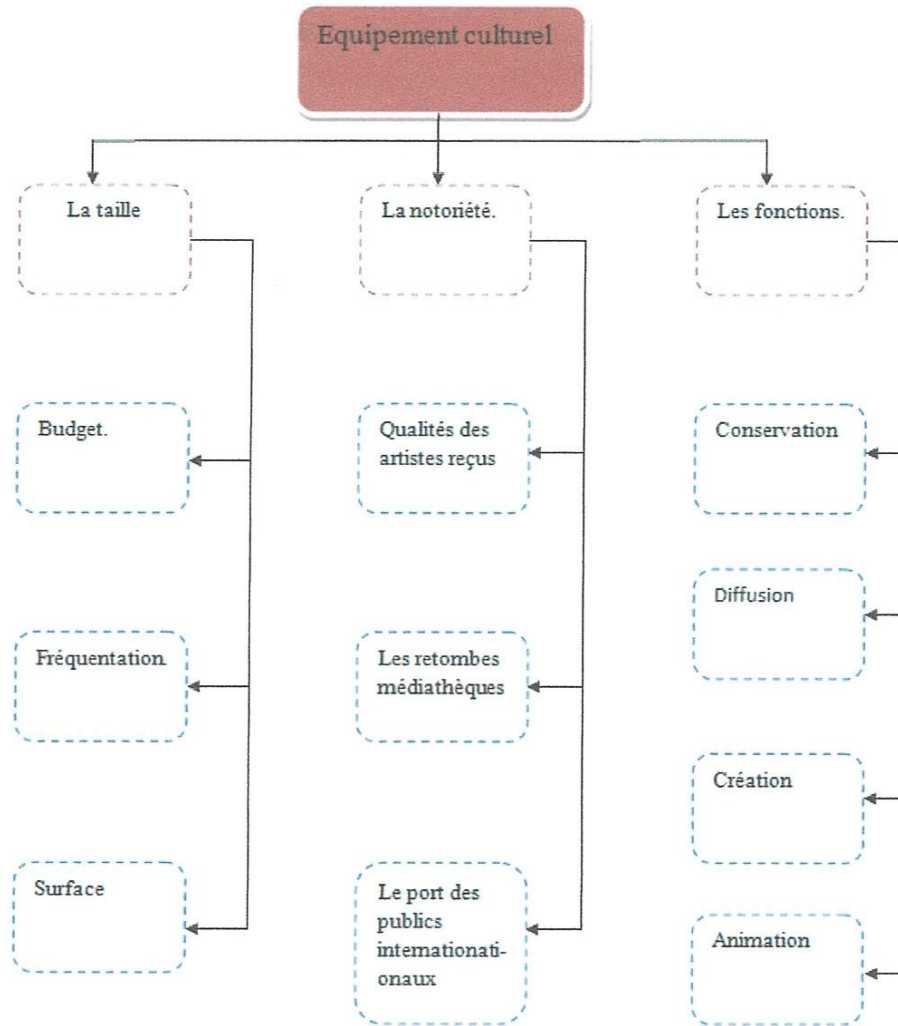


Figure 4: Les volets d'un équipement culturel.

III-6-Conclusion :

La culture de par sa diversité et son évolution à travers le temps est liée à toutes les autres disciplines dont l'économie de la culture, elle est dans la mondialisation et le développement durable, et c'est important de la transmettre aux générations futures. Et avec le projet urbain qui assurer l'activité culturelle a plusieurs échelles et sa présence dans le territoire.

IV-La partie analytique :

IV-1-Analyse comparative entre Algérie Maroc Egypte Tunis :

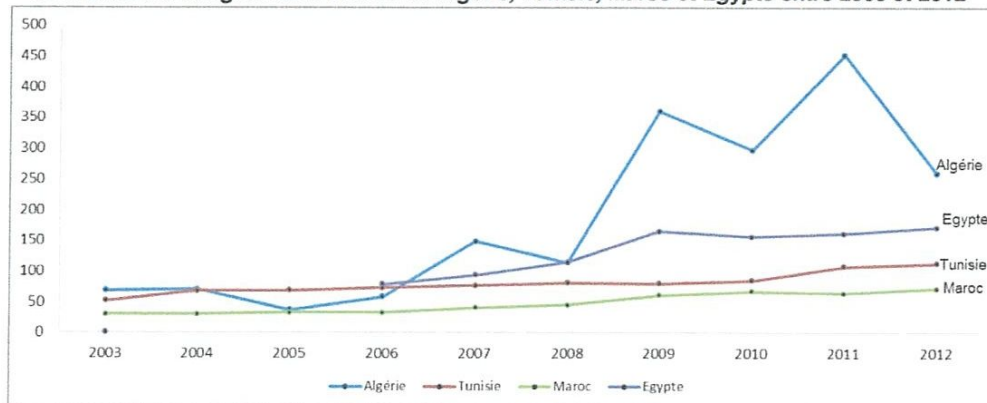
L'étude des trois aspects des secteurs culturels en Algérie, Tunisie, Maroc et Egypte ont permis de mettre la lumière sur les différences mais aussi les points communs entre les autres pays.

L'analyse comparative des budgets de la culture de l'Algérie, de la Tunisie, du Maroc et de l'Égypte montre que les disparités entre ces budgets sont plus ou moins importantes. Ils étaient en 2006 plutôt proches entre l'Égypte, la Tunisie et l'Algérie. Ces budgets ont suivi généralement une courbe croissante les dix dernières années. Mais cette croissance a été différente d'un pays à un autre : alors qu'en Égypte, au Maroc et en Tunisie il a doublé pratiquement dix ans, il a été multiplié par quatre en Algérie (2012), voire sept fois (2011). L'Algérie est le pays qui consacre le montant le plus important pour la culture.

Cependant, en comparant la part du budget de la culture par rapport au budget de l'État, l'Algérie est classée deuxième, après la Tunisie, qui a consacré ces dix dernières années entre 0,7% et 0,8% de son budget national pour la culture. C'est seulement pendant les grandes manifestations internationales que l'Algérie approche (2007) ou dépasse les 1% (2011).

Cette part reste très au-dessous du 1% préconisé par l'UNESCO au Maroc et en Égypte qui ont la part la plus faible consacrée à la culture par rapport au budget global de l'État.

Evolution des budgets de la culture en Algérie, Tunisie, Maroc et Egypte entre 2003 et 2012



Budgets de la Culture en millions de dollars

Année	Algérie	Tunisie	Maroc	Egypte
2012	258,9	112,2	71,7	170,8
2011	452	107,2	64,2	161
2010	296,7	84,4	67,2	155,6
2009	360	79,8	60,7	164,6
2008	113,5	81,1	45,3	114,2
2007	148	76,4	40,5	93,3
2006	58,5	72,6	32,7	78,1
2005	36,7	68,6	32,6	/
2004	69,9	67,6	29,7	/
2003	68,2	52,0	29,9	/

<i>Part du budget de la Culture du budget de l'Etat</i>				
Année	Algérie	Tunisie	Maroc	Egypte
2012	0,53%	0,71%	0,23%	0,19%
2011	1,29%	0,80%	0,25%	0,20%
2010	0,84%	0,73%	0,28%	0,29%
2009	1,11%	0,74%	0,25%	0,29%
2008	0,57%	0,84%	0,23%	0,28%
2007	0,95%	0,82%	0,17%	0,26%
2006	0,42%	0,86%	0,16%	0,25%
2005	0,29%	0,85%	0,16%	/
2004	0,58%	0,83%	0,17%	/
2003	0,61%	0,70%	0,17%	/

IV-1-1-Décentralisation/Déconcentration :

Les pays étudiés ont tous mis en place, depuis plus ou moins longtemps, une politique de décentralisation de la gestion des affaires culturelles et de la mise en place des politiques culturelles régionales. Cette décentralisation a pour objectif de permettre un équilibre culturel régional et a été le fruit de la volonté de permettre l'accès à la culture. Elle répond, à chaque fois, à un cadre législatif clair et à un organigramme précis :

- En Algérie par le biais des Directions de la Culture dans les différentes wilayas du pays et des commissions des affaires culturelles existant dans les Assemblées Populaires Communales.
- Au Maroc par le biais des Directions Régionales de la Culture et en partenariat avec les collectivités locales élues.

- En Tunisie par la mise en place de Délégations Régionales et les Comites culturels locaux.
- En Egypte à travers le Comite des Palais de la Culture.

Les quatre pays ont également mis en place un réseau plus ou moins étoffé de Maisons ou Palais de la Culture dont le but est d'assurer le développement culturel au niveau régional et de sensibiliser les citoyens aux arts.

Malgré cette volonté affichée de décentralisation et malgré les mesures prises par les Ministères de la culture dans ces quatre pays, on assiste à une défaillance de la déconcentration de manière globale.

En effet, le dynamisme culturel est prépondérant au niveau des grands centres urbains et/ou des capitales ou existent généralement les structures les mieux équipées, un réseau d'artistes et d'acteurs culturels efficace.... Les régions souffrent d'un vide culturel et artistique, en termes d'accès, de production, de diffusion et de formation à l'art. Les raisons au semblant à l'origine de cette défaillance sont le manque de moyens humains, financiers et techniques, l'absence de réelle politique envers les publics et le déficit de formation des différentes parties prenantes.

IV-1-2-Echanges culturels et artistiques :

Des échanges culturels et artistiques entre les quatre pays étudiés existent et se font selon différentes modalités :

- Par l'intermédiaire des accords bilatéraux ou multilatéraux, dûment ratifiés entre ministères des pays concernés (Culture ou Affaires étrangères). C'est ainsi que sont organisées des manifestations régionales, Maghrébines ou bilatérales sous l'égide des institutions de tutelle.

Le but de ces accords est de consolider les relations diplomatiques et de promouvoir la culture de chaque pays.

- Par l'intermédiaire des collaborations artistiques et la participation des artistes à des manifestations culturelles ou des festivals.

- Par l'intermédiaire de la société civile (résidences de création, échange d'expertise, formation, rencontres de réflexion, débats, expositions...).

Les échanges "institutionnels" souffrent souvent des répercussions des tensions politiques existant entre les pays (cas de L'Algérie et du Maroc, cas de l'Égypte et de L'Algérie). Répercussions pouvant aller jusqu'au boycott culturel ou à l'annulation de manifestations culturelles d'envergure.

Enfin, les échanges artistiques via la société civile sont plus prometteurs et innovants. Ils concernent de plus en plus des rencontres pour la professionnalisation du secteur culturel, la réflexion autour des nouvelles scènes artistiques de la culture et s'articulent souvent autour de la création contemporaine ou les nouvelles scènes artistiques. Par contre, elles sont pénalisées par le manque de moyens financiers -les Etats ne soutenant pas particulièrement ces initiatives et qui empêchent ou limitent même le soutien financier par des organisations étrangères - le coût élevé de l'organisation de ces échanges (transport, hébergement, rémunération des artistes...), la difficulté de la mobilité inter-pays (fermeture de la frontière terrestre entre L'Algérie et le Maroc), ainsi que le manque de réseautage et de connexion entre les structures artistiques.

IV-2-Analyse d'un exemple :

Exemple d'un projet urbain:

Quand projets culturels résonnent avec projet urbain durable

Selon son fondateur, **Stefan Shankland** La démarche HQAC permet de faire du projet urbain un contexte de recherches et d'expérimentation facteur d'innovation, aux confluents de l'art, de la culture et du développement durable ».

HQAC-Haute qualité artistique et culturelle

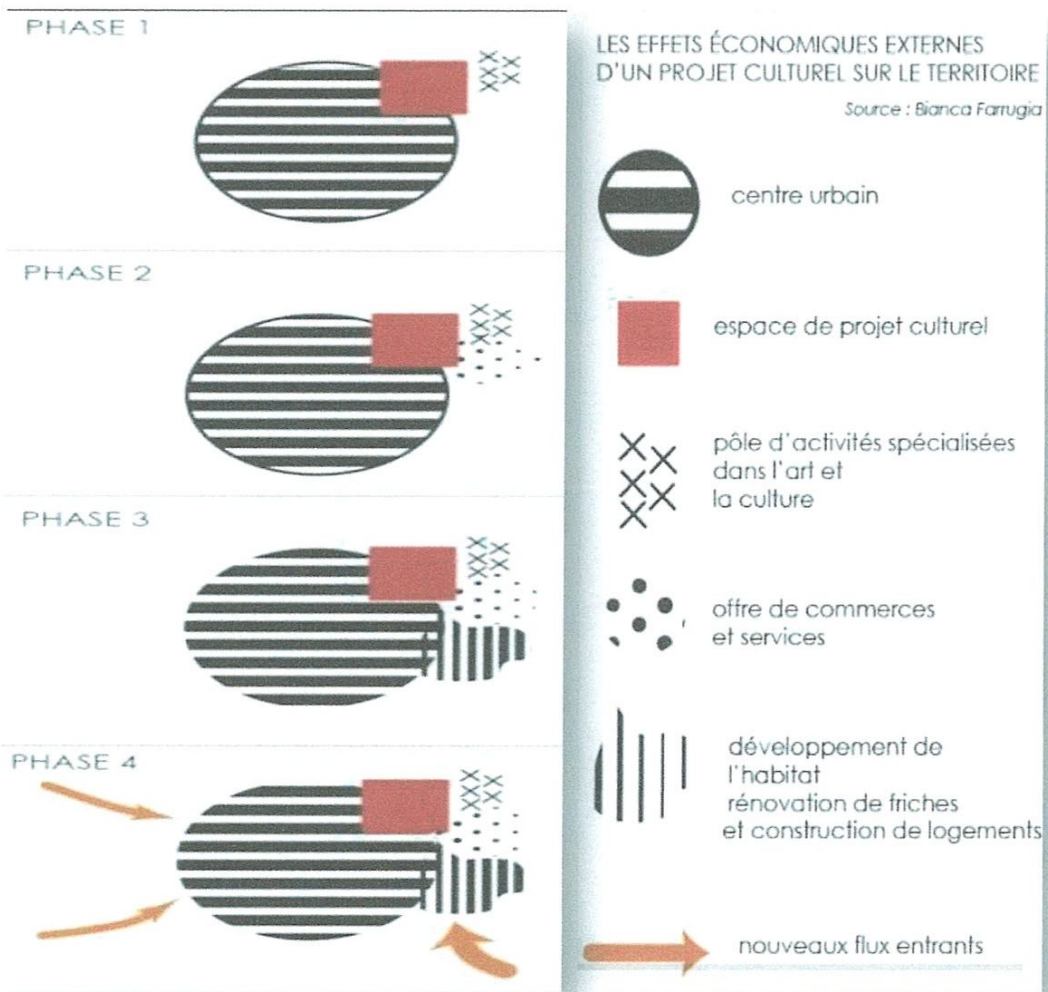


Photo 3: Impact de l'implantation d'un équipement culturel sur l'organisation urbaine.

Mémoire Quand projets culturels résonnent avec projet urbain durable.

Ce schéma concept illustre l'idée selon laquelle la réalisation d'un projet culturel engage de nombreux enjeux :

- Sur l'image de la ville. En diversifiant ses activités, la collectivité accroît son attractivité.
- De couture urbaine : le territoire en friche renaît et se greffe au centre urbain. On retrouve un équilibre territorial entre le centre et la périphérie.
- De « valeur ajoutée » dans le sens où la culture enrichit le capital social et économique d'une ville. La population résidant en périphérie jouit du développement urbain d'un nouveau quartier ; de fait, le déploiement d'une nouvelle offre de commerces et de services relance l'activité économique et la vie sociale de quartier.

IV-2-1-L'exemple de la Maison Folie de Wazemmes, Lille, France



Photo 4: La maison folie.

La dimension sociale du quartier : Un Echange vivant avec la population afin de répondre aux enjeux du contexte urbain.

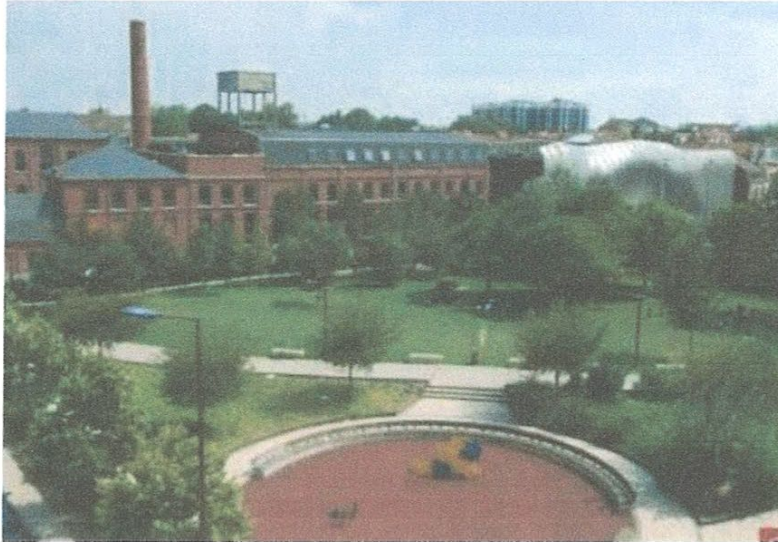


Photo 5: Vue de loin la maison folie.

La notion de paysage : qui s'appuie sur l'idée d'échanges et de réseau afin de provoquer des rencontres.

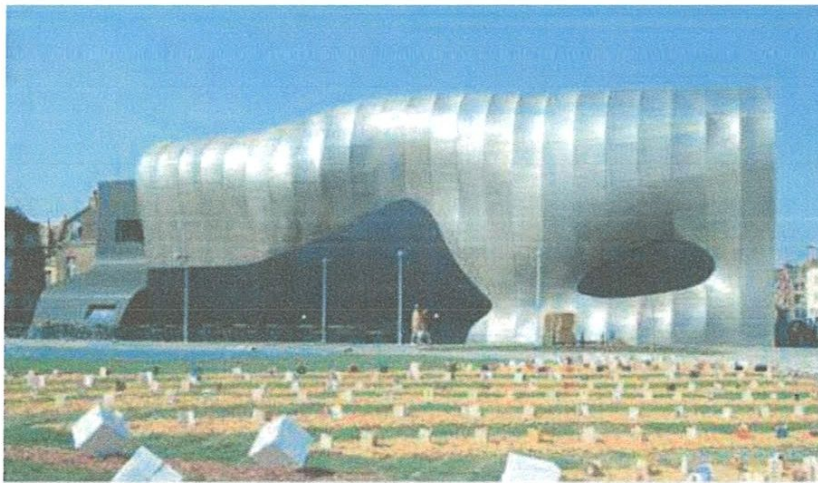


Photo 6:La façade.

L'image : Construire une image forte ancrée durablement dans les représentations locales.

IV-3-Présentation de la wilaya :

IV-3-1-Situation géographique :

La wilaya de Souk Ahras se situe à l'extrême Est du pays, près de la frontière tunisienne à 640 Kilomètres d'Alger. La wilaya occupe une superficie de 4.360 Km², elle constitue l'une des principales Wilayas frontalières avec la Tunisie, sur une bande de 88 km.

La wilaya de souk Ahras est limitée au :

Nord par les Wilayas de Taref et Guelma

À l'Ouest par la Wilaya d'Oum El Bouaghi

Au Sud par la Wilaya de Tebessa

À l'Est par la Tunisie

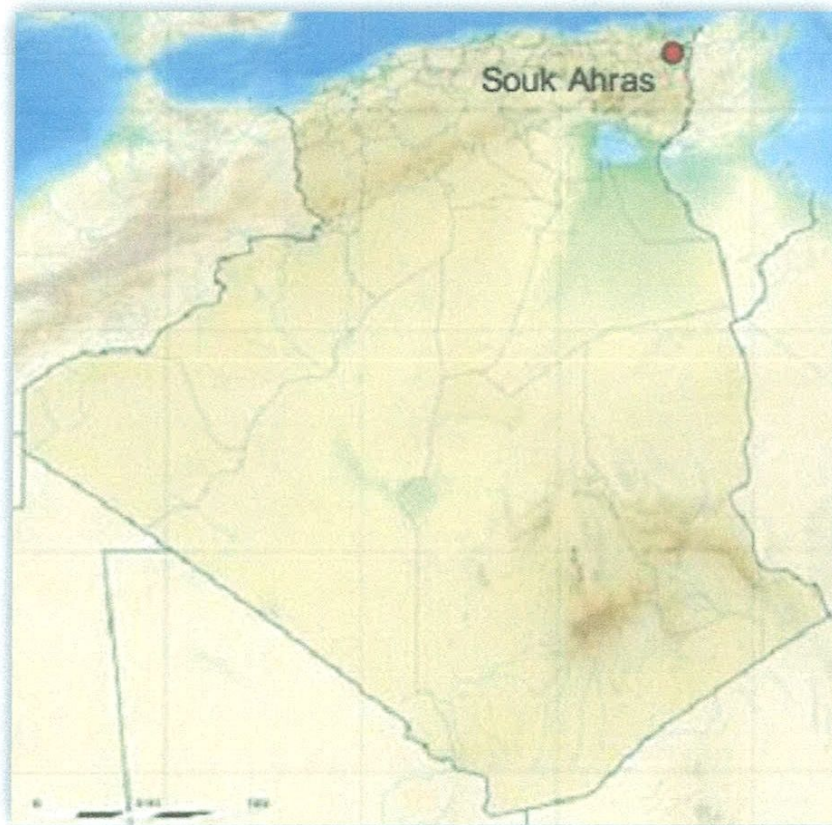


Photo 7 : Situation de souk ahras.

Wikipédia

IV-3-2-Aspect Administratif :

Issue du découpage administratif de 1984, la Wilaya est composée de 26 communes regroupées en 10 daïras.

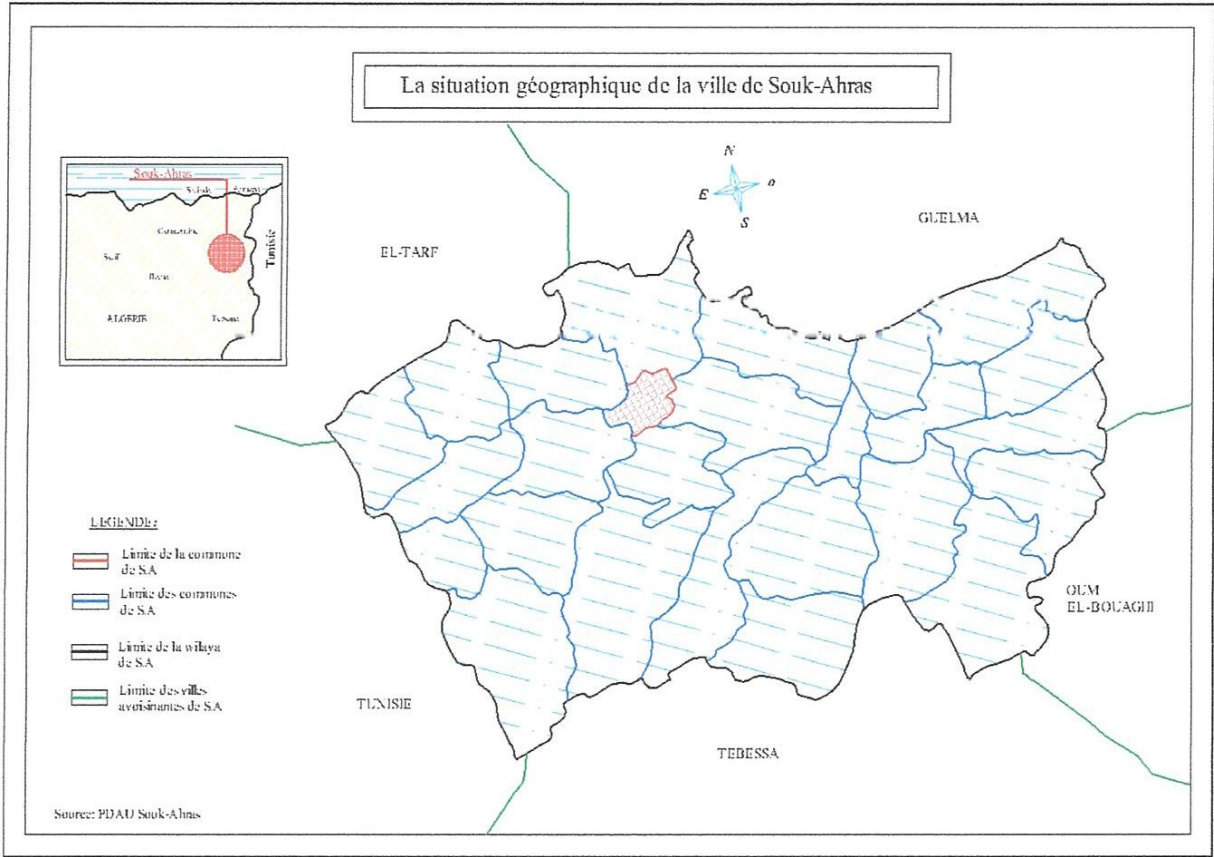
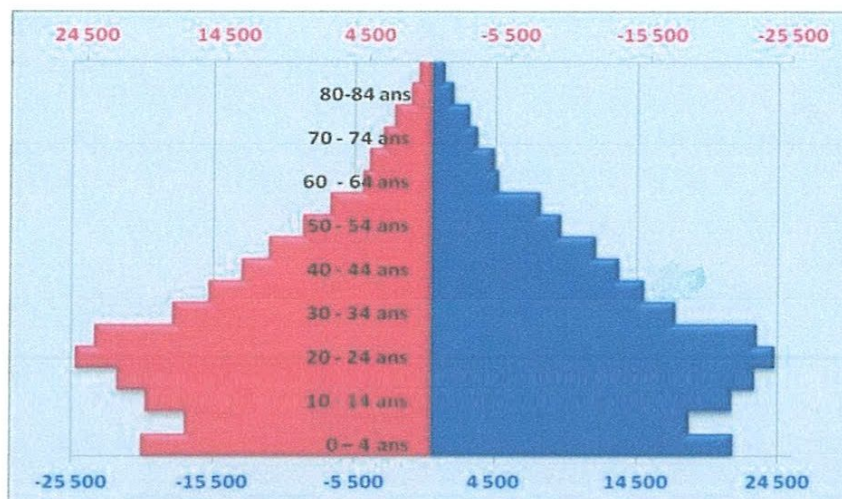


Photo 8 : Les communes de souk ahras.
Monographie de souk ahras

IV-3-3-Situation démographique :

La population totale de la wilaya est estimée à 446 012 habitants, soit une densité de 97 hab. /km².



Source: DPAT

Figure 5: Pyramides d'âge de population de souk ahras.
Monographie souk ahras.

IV-3-4-Le relief :

Elle présente un relief accidenté avec une altitude moyenne de 1 000 m au Nord et 650 m au Sud. Deux ensembles non homogènes déterminent la configuration géomorphologique de la Wilaya :

Nord, montagneux et forestier composé de 12 Communes d'une superficie de 1.879,58 Km².

Sud, constitué de hautes plaines et de pâturage englobant 14 Communes sur une superficie de 2 480,07 Km.

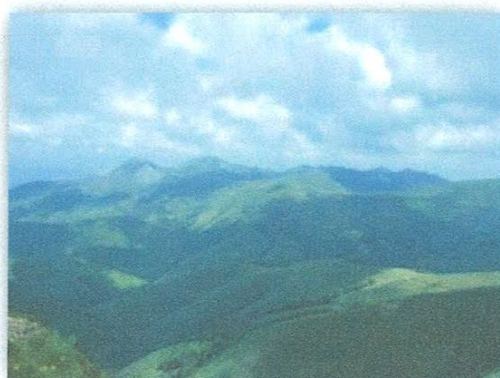


Photo 9: Les montagnes de souk ahras.
Monographie de souk ahras

IV-4-Approche méthodologique :

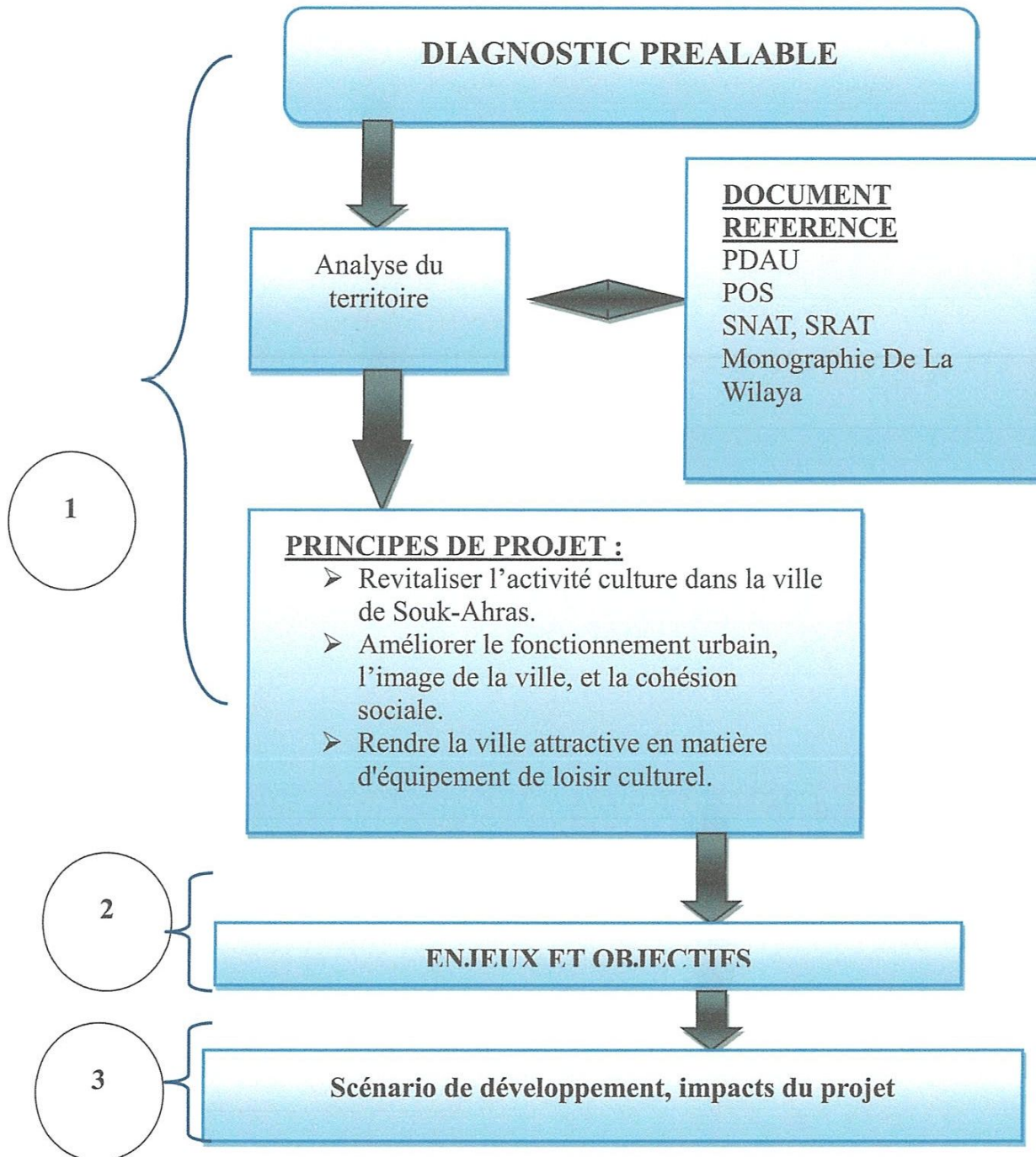


Figure 6: La démarche méthodologique.

IV-4-1-Situation géographique :

La wilaya de Souk-Ahras se situe à l'extrême Est du pays, près de la frontière tunisienne à 640 Kilomètres d'Alger. Wilaya frontalière avec la Tunisie, sur une bande de 88 km.

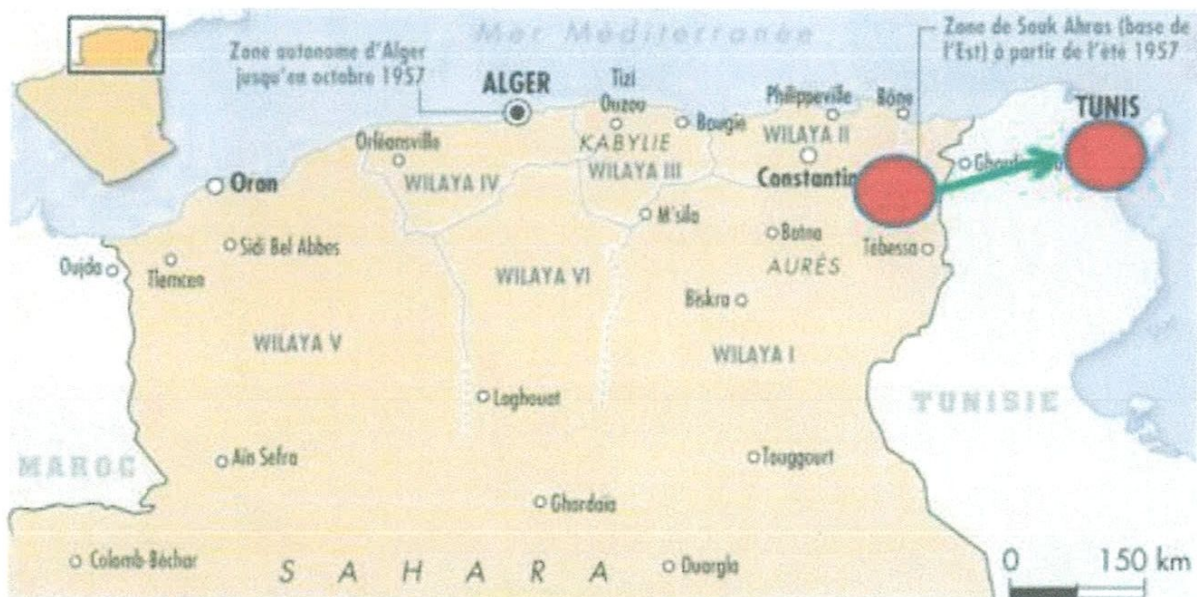


Photo 10: Situation de Souk-Ahras par rapport Tunisie.

Constat :

Souk-Ahras la porte de l'Algérie vers l'est et a cote de la frontière tunisienne.

Enjeux :

Faire profiter la wilaya de cette situation dans plusieurs secteurs.

IV-4-2-Potentialité touristique :

90.000 Km² de forêts (Pin d'Alep- Eucalyptus). Zones de montagnes (Machroha - Ouled driss plus de 1000 mètres d'altitude) Sites archéologiques : MADAURE ET KHMISSE .Olivier de Saint Augustin. Les sources Thermales de Ouled Ziad (Ouled-Driss) et Hammam TASSA (Souk-Ahras)



Photo 11: Lac de Bourgas.
www.panoramio.com

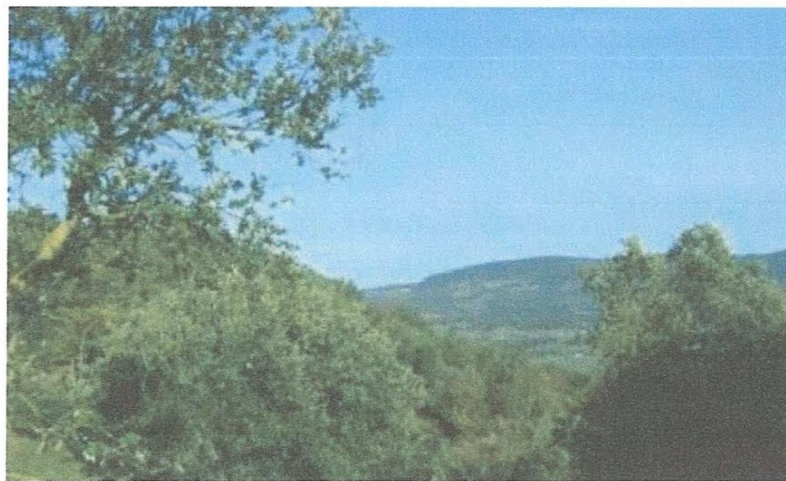


Photo 12:Elmashrouha.
www.panoramio.com



Photo 13: Ruine Madure.
www.panoramio.com

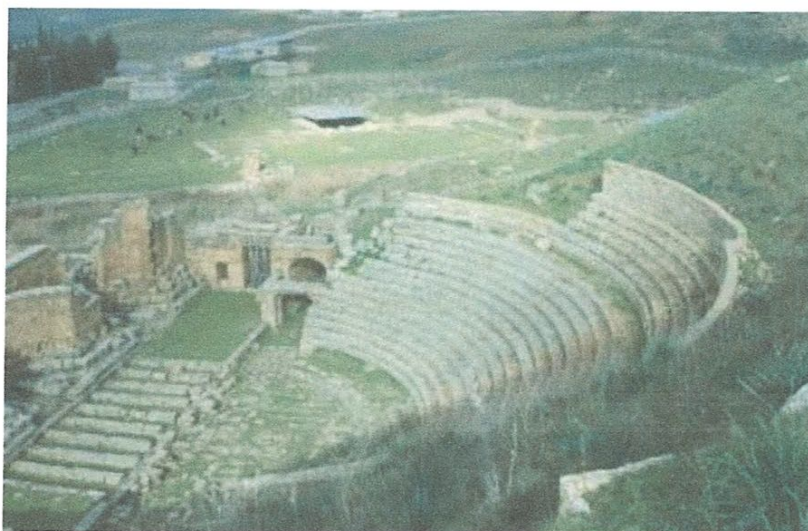


Photo 14: amphithéâtre romaine Khmissa.
www.panoramio.com

Constat :

La zone de Souk-Ahras très riche en matière de site archéologique classe et aussi des sites naturels et thermaux.

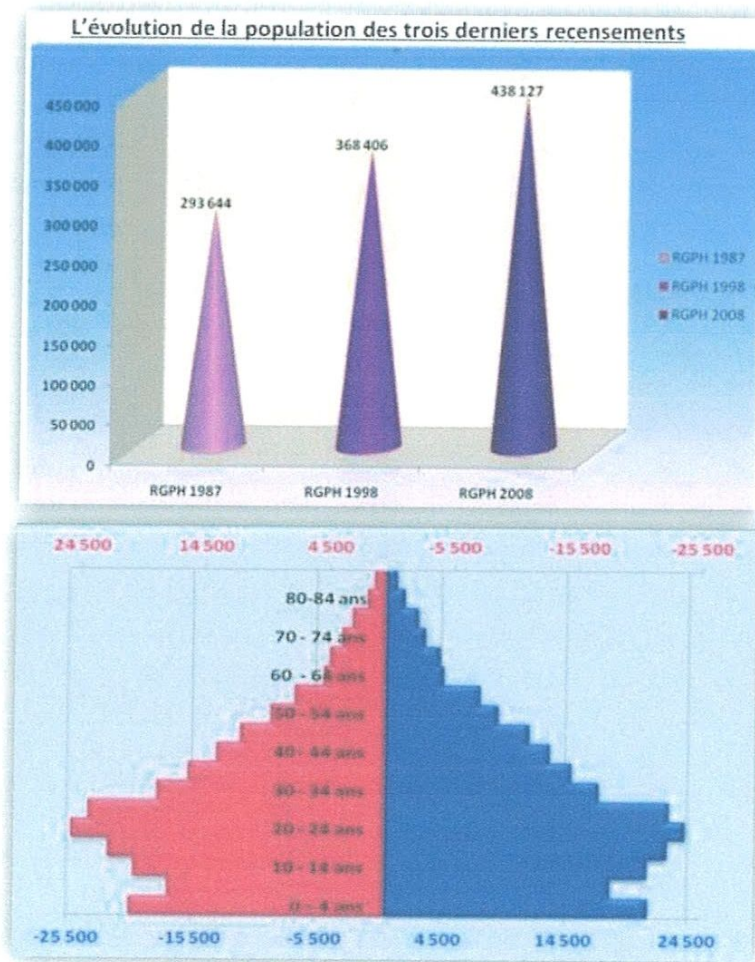
Enjeux :

- 1/Préserver les zones naturel et archéologique, thermal et augmenter sa valeur touristique.
- 2/Créer des projets a potentialité touristique.

IV-4-3-Situation démographique :

La population totale de la wilaya est estimée à 446 012 habitants, soit une densité de 97 hab. /km² Et la ville de Souk-Ahras est 155 259 hab.

DESIGNATION	POPULATION 2013	TAUX D'ACCROISSEMENT	POP L.T 2028
TOT CNE	174.224	2,00	240.286



Le taux d'accroissement de la population = **1,8 %**.

Constats :

La ville de Souk-Ahras a une population majorités jeune. Le taux accroissements de population = 1,8%

Enjeux :

- 1/Augmenter l'offre de loisir Culturel dans la ville pour les différents groupes d'Age et les différentes catégories.
- 2/Rendre le loisir culturel durable et valable pour les générations futures.

Figure 7: Schéma de population de Souk-Ahras.
Monographie de Souk-Ahras

IV-4-4-Situation Economique :

COMMUNE	VOLUME CHOMAGE	TAUX DE CHOMAGE
SOUK-AHRAS	6 997	16.55

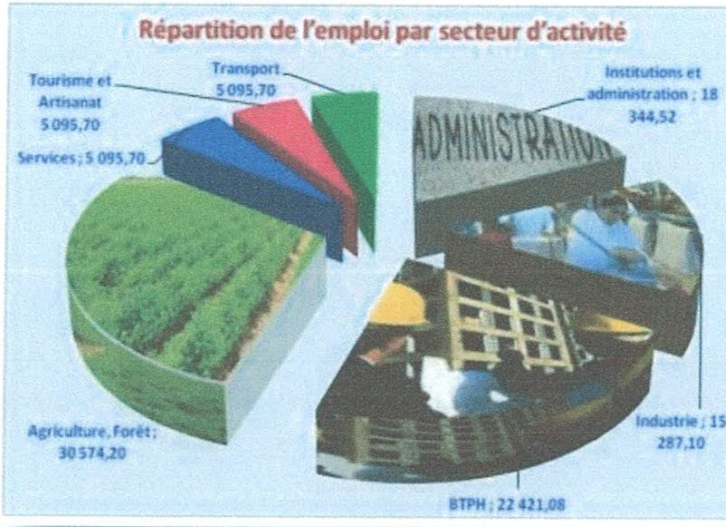


Figure 8: Répartition de l'emploi par activité. Monographie de Souk-Ahras

COMMUNES	POPULATION		TAUX D'ACTIVITE
	TOTALE	ACTIVE	
SOUK-AHRAS	158 054	42 279	26.75

Constat :

Nombre des projets de services faible.
Taux de chômage de 17%.
Budget faible pour les services (activistes culturelle).

Enjeux :

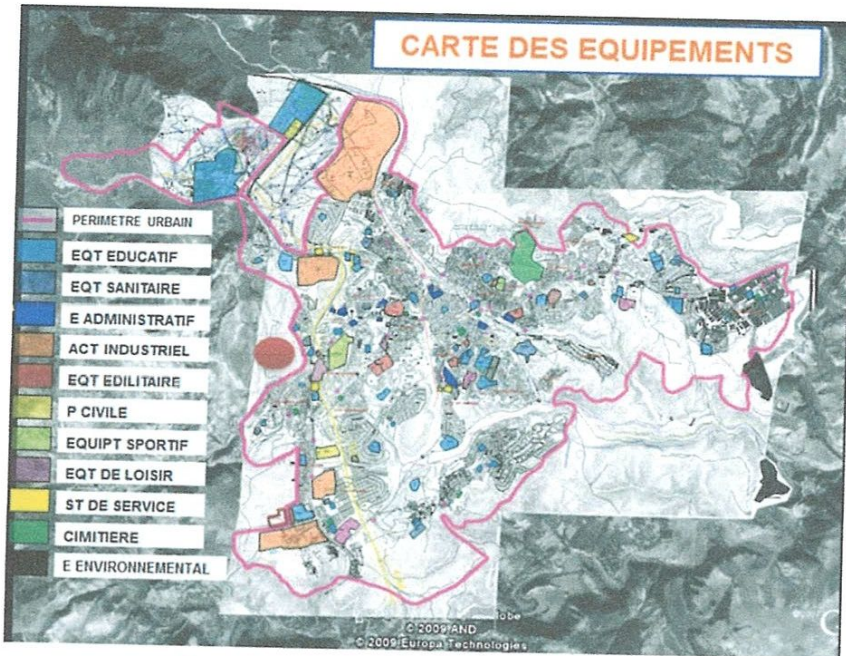
- 1/ Cree un partenariat prive – public.
- 2/ Réduire le taux de chômage par création des nouveaux offre d'emploi dans le domaine de loisir culturel.

Montant: Millions de DA.

Secteur d'activité	Nombre de projets	Montant	Nombre d'emplois
TRANSPORT	193	2 787	695
BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	101	4 357	1 012
INDUSTRIES	48	11 144	1 604
SERVICES	15	819	195
SANTE	11	477	170
TOURISME	4	513	169
AGRICULTURE	1	14	6
TOTAL	373	20 112	3 851

Source: Agence Nationale de développement de l'Investissement (ANDI)-2015

IV-4-5-Equipement Culturel : ville de Souk-Ahras :



● Pole culturel en cours de réalisation .

Figure 9: carte des équipements ville Souk-Ahras

PDAU VERSION PPT

On trouve dans le pôle culturel plusieurs équipements maison de culture en cours, conservatoire de musique n'est pas encore achevé les travaux et aussi une bibliothèque.



Photo 15: Maison de culture
Direction de culture

Mauvaise emplacement pour le pôle culturel (situé à l'extrémité de la ville)

IV-4-5-1-Equipements culturel dans le centre ville Centre-ville de Souk-Ahras :

CARTE DES EQUIPEMENTS DANS LE CENTRE VILLE

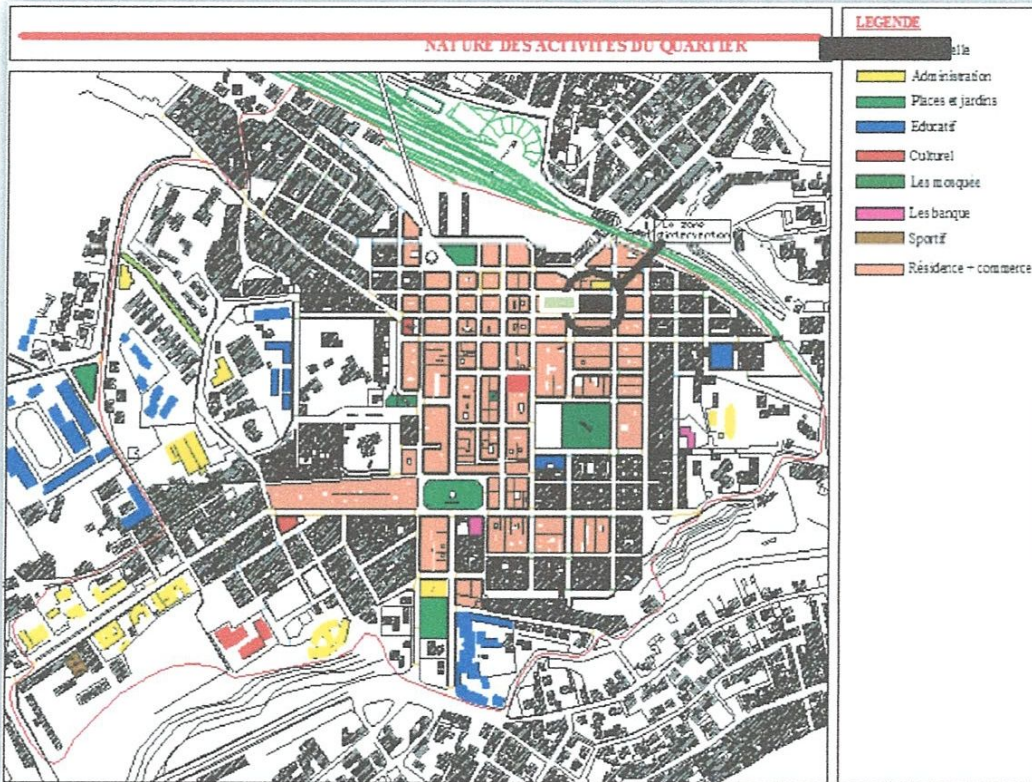


Figure 10: Equipements centre ville souk ahras.

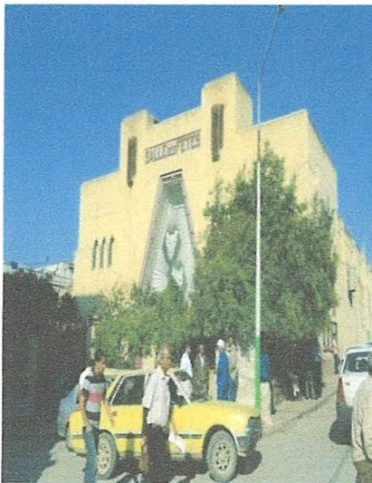


Photo 16: Salle des fêtes

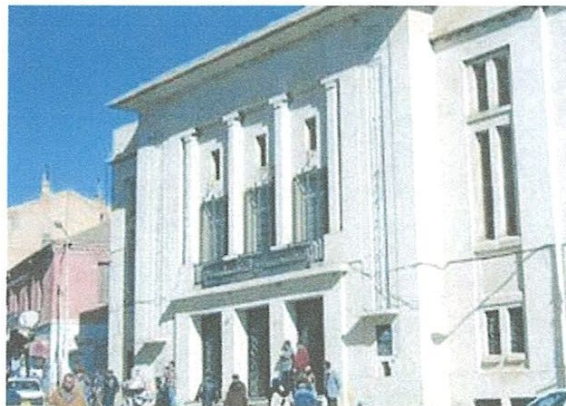


Photo 17: Le théâtre.

Approche Méthodologique

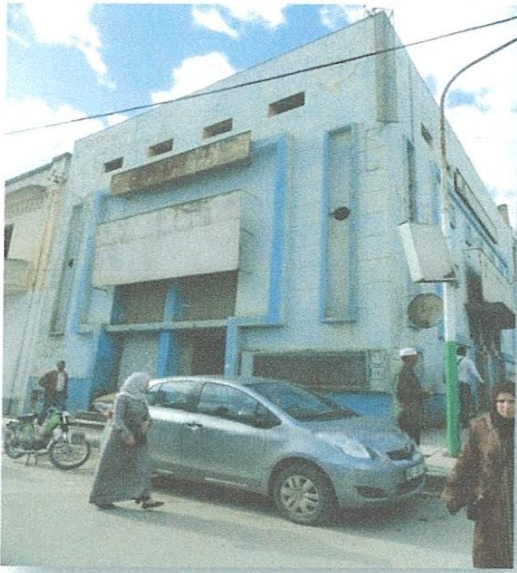


Photo 18: Cinéma Shahrazade.
Non fonctionnel



Photo 19: cinématique de Souk-Ahras.



<http://www.liberte-algerie.com/profil/rubradar>

La plus récente salle de cinéma de Souk-Ahras
Transformée en échoppe où se vend de la laine de mouton en vrac.
Photo 20: La plus récente salle de cinéma de Souk-Ahras

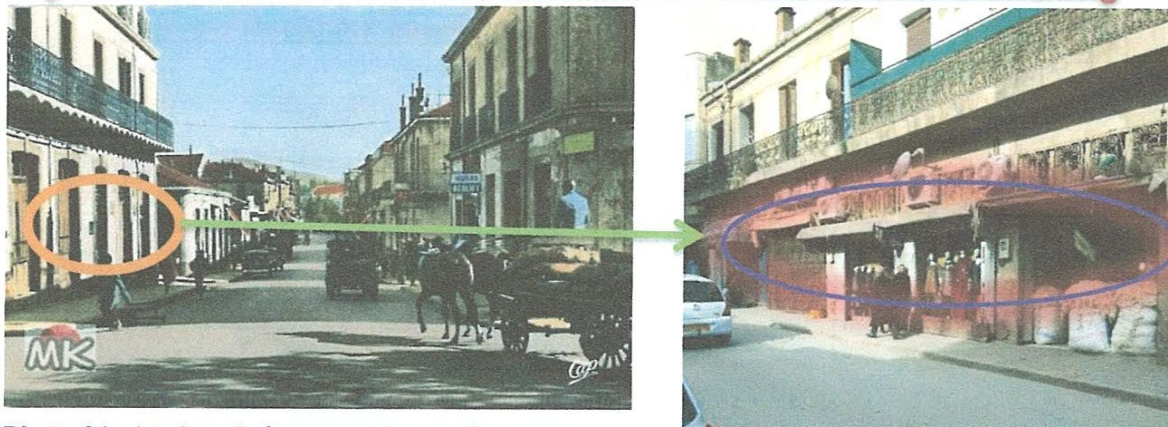


Photo 21: Ancien cinéma avant et après.

Pendants la colonisation Souk-Ahras a 3 cinémas dans le centre-ville.

Population augmente

Dégradation des équipements

Jusqu'à nous jours on trouve seul cinéma et autre non fonctionnel.

Constat :

Existe des équipements culturels Mais manque l'activité culturelle.

Concentration des équipements aux niveaux de centre-ville.

Le pole culturel dans l'extrémité de la ville de souk ahras.

Enjeux :

1/Revitaliser l'activité culturelle dans les équipements.

2/Cree des équipements de proximité dans les différentes zones de la Ville.

3/Animer le secteur de loisir culturel par des plusieurs évènement.

IV-4-7-Scenario D'aménagement :

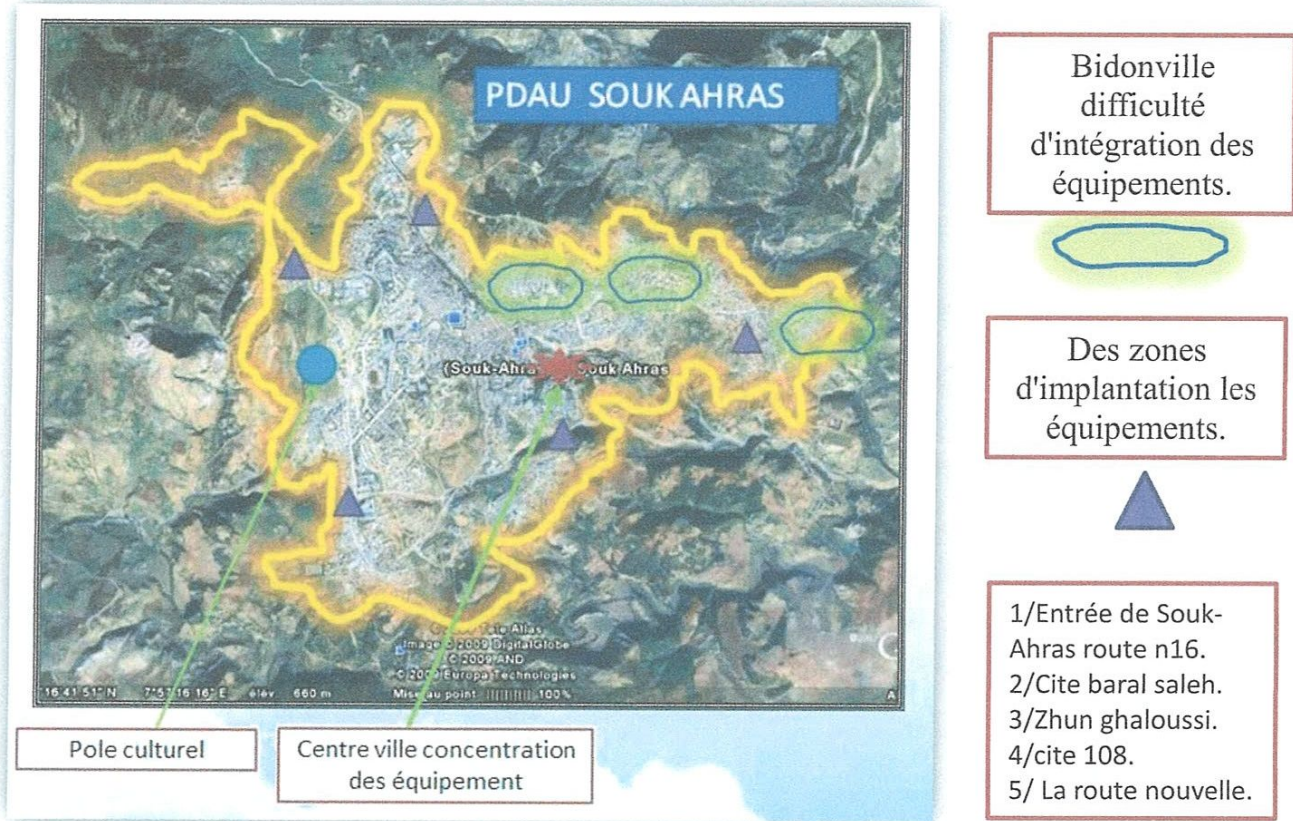
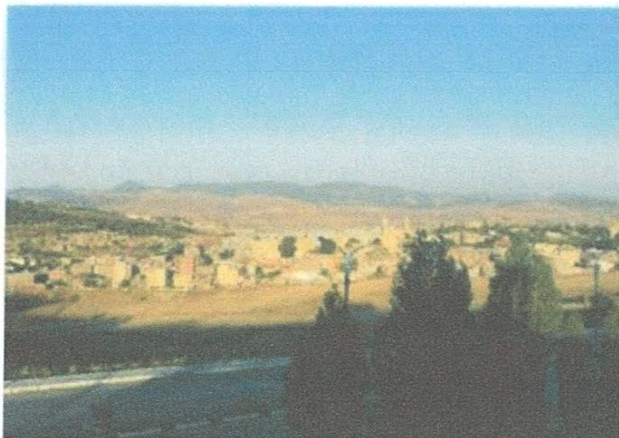
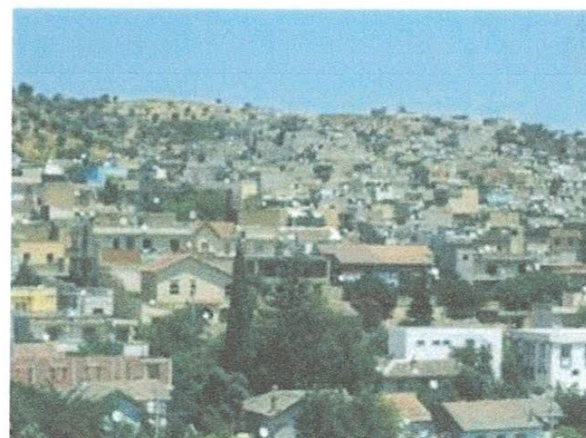


Figure 11: Le scenario.



Nouvelle ZHUN université et ghaloussi



Habitat élicite mezghish

Photo 22: ZHUN Et habitat illicite.

Programme d'action :

1/ Crée des équipements de proximité pour le quartier éloigné

2/ Réhabilitation des équipements suivant Salle des fêtes, théâtre.

3/ Rénovation de cinéma Shahrzade.

4/ Crée Centre culturel islamique.

5/ Centre de culture et de loisir.

6/ Des plusieurs événements culturels et artisanaux.

7/ Crée un lien entre ces équipements et les sites archéologiques

8/ Musée archéologique.

Et pour le projet architectural on a choisi Un centre de culture et de loisir.

IV-5-2-4-Climatologie :

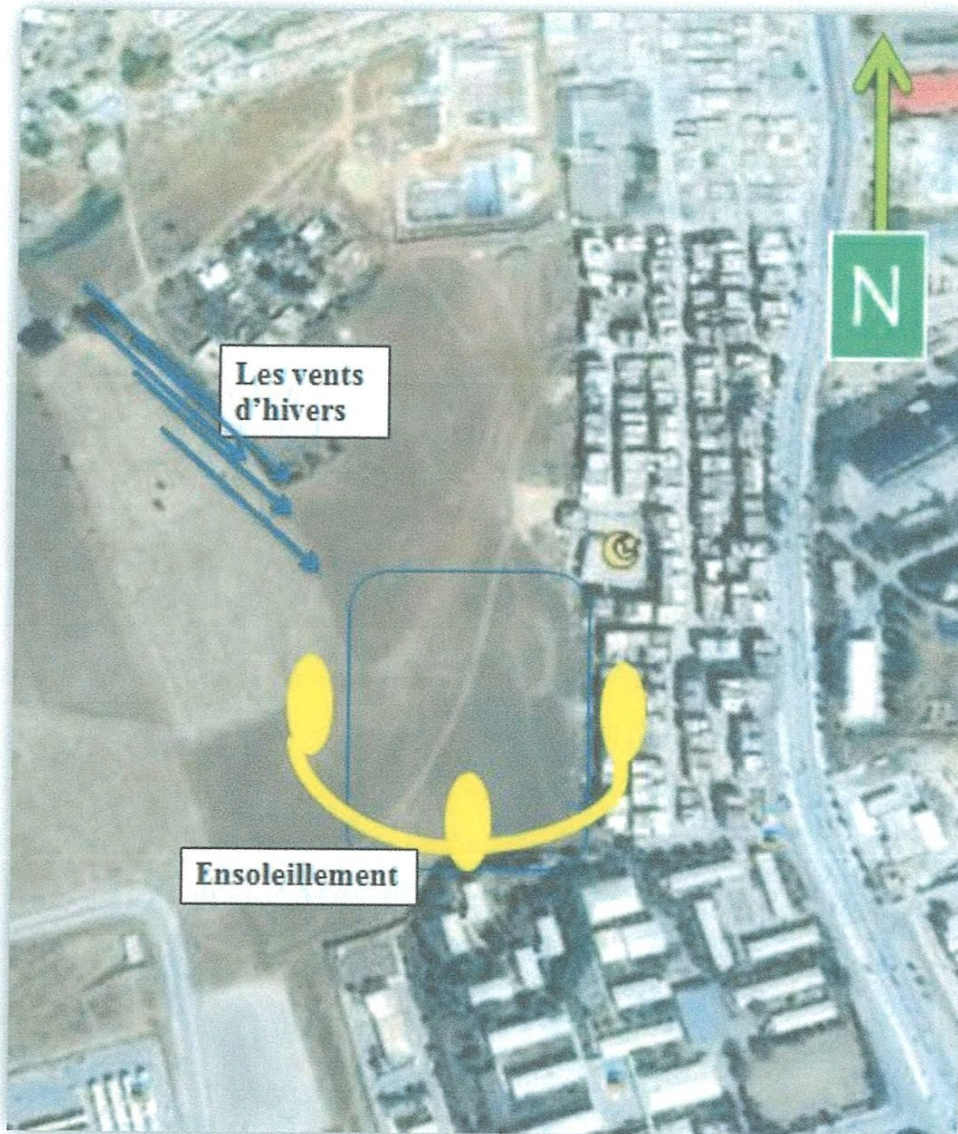


Figure 18: Climatologie.

- Le site bien expose au soleil car l'environnement ne projette aucune ombre sur le site.
- Le site reçoit des vents d'hiver défavorable.
- Les nuisances de la route. (protection)

IV-5-2-5. La topographie :



Figure 19: Topographie.

- la pente faible du terrain représente une faciliter d'implantation et de construction de projet.

IV-5-2-6-la visibilité :



Figure 20: Visibilité.

- La hauteur des bâtiments près de notre site es moins de 10m.

IV-5-2-6-visible suite (vue panoramique) :

Végétation : la zone d'intervention est caractérisée par un voisinage verdoyant, composé par une large bande végétale à l'ouest de la parcelle.

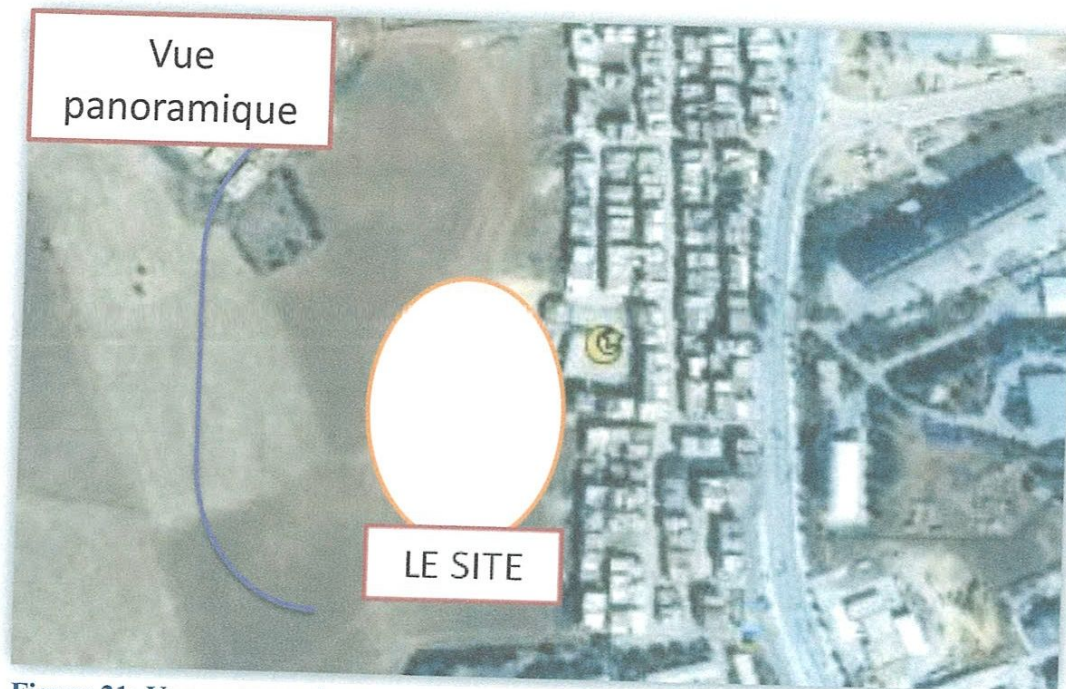


Figure 21: Vue panoramique.

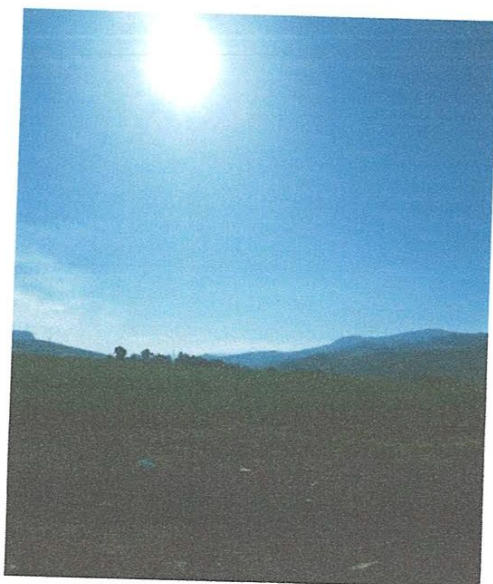


Photo 25: Le site.

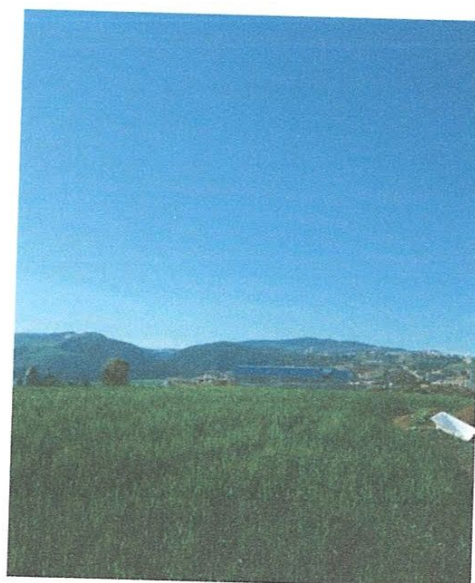


Photo 26: Le site vue panoramique.

IV-5-2-7-La synthèse :

- 1-le site dans un endroit calme (objectif de projet)
- 2-le site accessible d'un plusieurs cote.
- 3- Le site bien expose au soleil car l'environnement ne projette aucune ombre sur le site.
- 4-le site expose sur des vents défavorables.
- 5-le site a une faible pente.
- 6-présence des vues panoramique.

IV-5-2-8-Recommandations :

- 1-trouve la bonne orientation de projet.
- 2-la direction de l'accès de projet vert la route (visibilité).
- 3- profiter le maximum d'ensoleillement et aussi les vents favorable.
- 4-faire une brise pour les vents défavorable (barrière végétale).

IV-5-2-9-Conclusion :

La phase analytique et méthodologique nous guider pour trouver des problèmes selon les constats et aussi déterminer des enjeux pour trouver des solutions dans la situation de la culture dans la ville de SOUK AHRAS.

Et aussi pour déterminer les critères du projet architectural et sa conception.

Après ces analyses on fait l'analyse de terrain cette dernière nous aider pour notre conception architectural

V-Partie programmatique :

V-1-Programmation :

«... Aborder la question du programme en architecture, c'est savoir sur un terrain miné par de vieilles batailles sur la primauté de la forme ou celle de la fonction ... » Bernard Tschumi.⁸

Objectifs liés au programme :

Le programme que je propose sera la force motrice de l'équipement. Il participe au développement de la pensée humaine par les différentes activités. Ces activités sont des activités génératrices de flux de différents horizons, cela favorisera l'échange et la communication en ce lieu.

V-2-Le programme surfacique:

Hall d'accueil et échange (forum) 2400m²

Hall d'accueil, renseignement et information	100m ²
Cafétéria	200m ²
Restaurant	250m ²
Librairie	30m ²
Tabac et journaux	30m ²
Boutique	60m ²
Boutiques d'art	60m ²
Exposition permanente	600m ²
Exposition temporaire	600m ²
Sanitaires	40m ²
Circulation	30%

Salle de spectacle 1600 m²

Sanitaire	2*30m ²
Salle de presse	120m ²
Régie son	15m ²
Régie image	15m ²
Salle des gradins	700m ²
Scène	80m ²
Salon d'honneur	90m ²
Loges individuelles	6*15m ²

⁸ Architecture d'Aujourd'hui N°339 : Forme et programme.

Loges collectifs	2*30m ²
Magasin des costumes et accessoire	20m ²
Salle des répétitions acteur	50m ²
Salle de répétition musicienne	50m ²
Directeur de scène	25m ²
Chef machiniste	20m ²
Dépôt instrument de music	30 m ²

Fonction artistique et scientifique : Ateliers d'art : 500 m²

Atelier de Peinture	70m ²
Atelier de Dessin	70m ²
Atelier de Photographie	70m ²
Atelier de Sculpture	70m ²
Atelier de Musique	70m ²
Atelier de décoration	70m ²
Sanitaires	30m ²

Club Scientifique : 430m²

Club d'informatique	70m ²
Club 3D et simulation	70m ²
Club astronomie	70m ²
Club art visuel	70m ²
Club robotique	70m ²
Sanitaires	30m ²
Circulation	30%

Bibliothèque vivantes : 700 m²

Aire d'exposition plantes	160 m ²
Aire d'exposition oiseaux	160 m ²
Aire d'exposition poissons	160 m ²
Bureau de contrôle	50 m ²
Infirmierie	50 m ²

Loisir : 450 m²

Section des jeux électronique	120m ²
Salle des jeux de scrabble et jeu d'échec	60m ²
Salle des jeux de Ping Pong	60m ²
Salle des jeux de billard	60m ²
Responsable	30m ²
Sanitaire	30 m ²

Approche Programmatique

Bibliothèque	1600m²	
Salle de lecture adulte		280 m ²
Salle périodique		140 m ²
Rayonnage + prêt consultation		120 m ²
Salle braille		60 m ²
Dépôt de livre		80 m ²
Salle de lecture enfant		140 m ²
Heure de conte		60 m ²
Rayonnage + prêt consultation		70 m ²

Médiathèque	750 m²	
Vidéotheque		140 m ²
Box écoute individuel		140 m ²
Box écoute collectif		140 m ²
Salle de chercheurs		140 m ²
Salle de débat		80 m ²
Responsable		30 m ²
Circulation		30%

Cuber espace	300m²	
Cyber		150 m ²
Consultation cd dvd		150 m ²

Administration	300²	
Direction		40m ²
Secrétariat		30m ²
Salle de réunion		60m ²
Comptabilité		35m ²
Archives		20m ²
Relation extérieurs		30m ²
Conseiller culturel		25m ²
Conseiller technique		25m ²

Approche Programmatique

Locaux techniques 120m²

Poste transformateur	30m ²
Groupe électrogène	30m ²
Climatisation	30m ²
Chaufferie	30m ²

Locaux techniques 200m²

Dépôt et magasin	200 m ²
------------------	--------------------

TOTAL 9500M²

V-3-Programme qualitatif :

Notre centre culturel, se décompose en cinq entités principales qui sont : la salle de spectacle, l'exposition temporaire et permanente, médiathèque et bibliothèque, les ateliers, bibliothèques vivantes et club scientifiques et d'autre part les fonctions d'échange tel que : le restaurant, les boutiques, bureaux d'associations. Toutes ces entités seront développées en termes de fonction et de qualité d'espace.

Le Centre culturel est composé des Fonctions suivantes :

1-La diffusion :

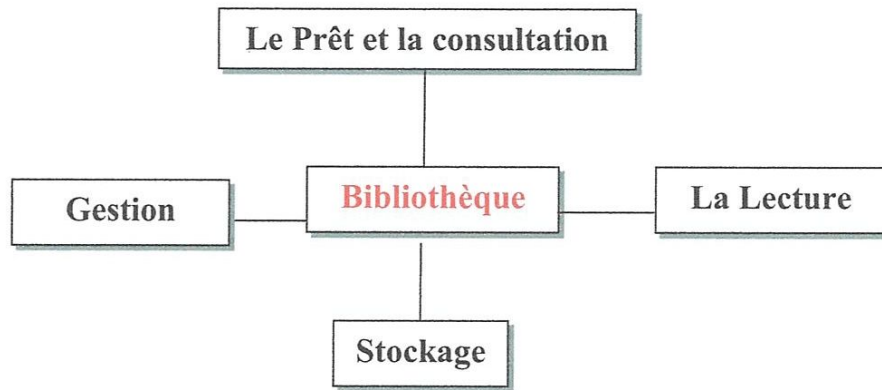
Activité tendant à faire connaître au grand public des œuvres d'art ou de l'esprit dans des espaces ou par des médias appropriés.



Bibliothèque :

C'est ne pas un lieu destiné à une élite d'intellectuels mais pour tous le public, c'est un centre de documentation où on trouve le grand nombre de livres, elle regroupe les activités suivantes : stockage des livres, lecture, consultation ...

Approche Programmatique



La salle de prêt :

C'est un espace pour le prêt des livres, de préférence espace libre et ouvert au public.

Mobilier :

- ✓ comptoir de prêt
- ✓ Des fauteuils et des chaises pour l'attente.
- ✓ Tables de consultation + des chaises.

Exigences :

- ✓ Accès facile et ouvert.
- ✓ Permet une consultation rapide.
- ✓ Bonne aération.



La salle de lecture :

Grande espace aménagé de manière à recevoir un nombre déterminé de lecteurs, de dimension particulièrement vaste à fin de faciliter l'aménagement et la circulation.

Mobilier :

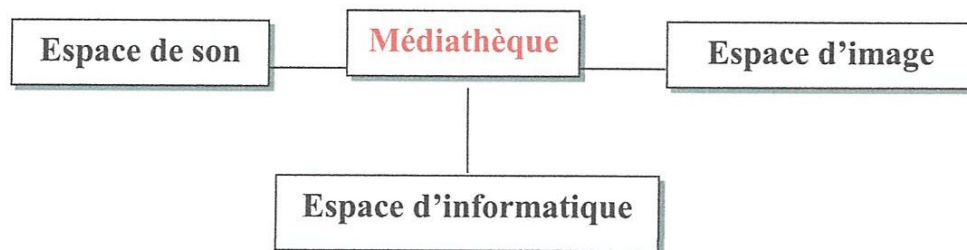
- ✓ Des tables, chaises.
- ✓ rayonnage

Exigences :

- ✓ doit être clame
- ✓ Bonne aération.
- ✓ Circulation non gênante.

Médiathèque :

Etablissement destiné à la culture, rassemblant les fonctions discothèque, vidéothèque ainsi que d'autre collection médiatique CD ROM se sont souvent des espaces très ambitieux dans l'importance de documentation proposent, mais également dans leur architecture.



Audiothèque (espace de son) :

Représente un service complet de diffusion et d'animation et de formation.

L'activité de la discothèque s'étend en principe à l'ensemble des documents sonores disque, et aussi cassette, bandes magnétiques.

L'activité d'une discothèque s'organise autour de 3 axes majeurs.

- Le prêt de disques et de cassette.
- L'écoute individuelle.
- L'écoute collective.

Mobilier :

- ✓ Des appareils d'écoute.
- ✓ Des chaises spéciales.

Exigences :

- ✓ Choix de revêtement du sol solides.
- ✓ Aménagement d'un volume simple contrôlable à partir d'un seul point.
- ✓ Assurée un confort optimal pour l'écoute individuelle et collective.
- ✓ Garantie une excellente isolation phonique.

Salles d'écoute collective

Boxe d'écoute individuelle

Vidéotheque (espace image) :

Mobilier :

Il comprend tout document texte - image dans la consultation passe par l'intermédiaire d'un appareil approprié

- ✓ Des appareils individuels.
- ✓ 2 magnétoscopes (adulte)
- ✓ 1 magnétoscope (enfants)
- ✓ 2 téléviseurs (adulte)
- ✓ 1 téléviseur (enfants)
- ✓ casque d'écoute (5 par téléviseur)
- ✓ Câblage.

Exigences :

- ✓ éclairage mixte (possibilité de division en plusieurs espaces)
- ✓ Orientation No. N.
- ✓ Chaque téléviseur ne peut accueillir plus de 5 personnes (visionneurs).
- ✓ Distance entre la télévision et les visionnaires est de 150m.
- ✓ la surface occupée par un téléviseur et de 5 visionneurs est environ 10m² (circulation comprise)

Exigence.

- ✓ Relation avec la bibliothèque (stockage)
- ✓ Nécessité d'un câblage pour le branchement des appareils de visionnement et éventuellement des tables lumineuses.
- ✓ Disposition des visionneuses à proximité de la banque d'information (prêt)
- ✓ Contrôle d'éclairage.

Cyber espaces :

C'est l'espace le plus important et le plus fréquenté de la médiathèque puisqu'il a pour objet l'utilisation de ce moyen de communication moderne constitué par le micro-ordinateur connecté à Internet.

C'est espace aménager de façon flexible Il comprend :

Exigence :

- ✓ 2 personnes par poste.
- ✓ Eclairage contrôlé
- ✓ Nécessité de câblage
- ✓ Prévoir un micro dans l'espace de prêt.
- ✓ Espace de stockages.

Mobilier :

- ✓ Des ordinateurs.
- ✓ Rayonnage, panneaux d'affichage

L'animation :

Consiste à donner chacun les moyens de vie collective à l'aide d'un lieu privilégié. Son but est de remplir les espaces et les temps vides.

Bibliothèque vivantes :

Les Expositions Vivantes sont de véritables animations pédagogiques où l'on apprend en s'amusant. Elles s'adressent donc aux adultes de tous âges et, naturellement aux enfants.

Salle de spectacle :

Est un vaste local a ménages pour recevoir des réunions, conférence, fêtes, spectacle et des projections, il doit répondre à toute mesures de sécurité la salle destinée à recevoir un nombre important de spectateur Elle se compose des espaces suivantes.

Hall d'accueil :

C'est un de rencontre ou se rassemble tout le public avant ou après (séminaire, conférences, projection) et aussi joue les rôles de :

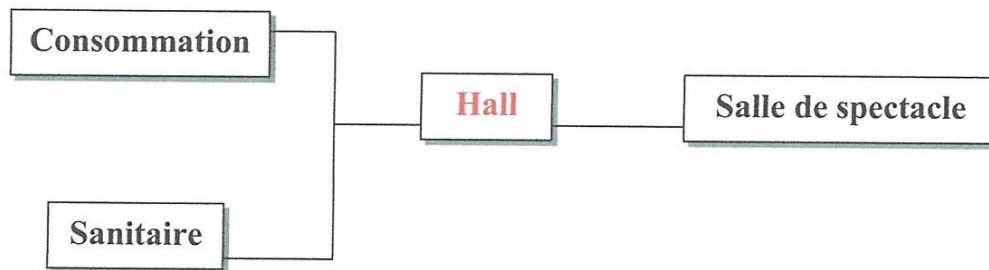
- Distribution ver les cafeteria ou les lieux de concentration et les sanitaires)
- D'affichage et information.
- Détente.

Mobiliers :

✓ Des fauteuils, tablettes, panneaux d'affichages.

Exigences :

- ✓ Eclairage suffisant et active.
- ✓ La taille de hall dépend de la capacité de la salle.

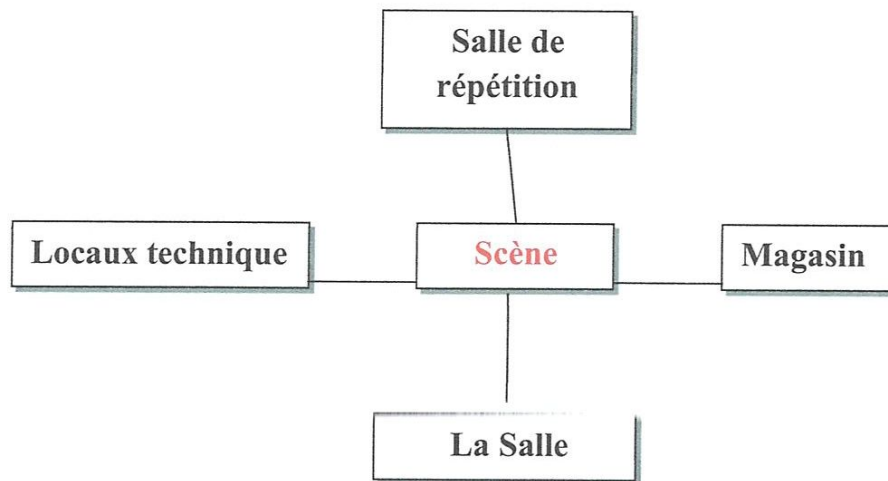


Scène :

Diapositif permettant à des artistes de spectacle de se produire devant un public c'est la partie de la salle ou jouent les artistes (bien se tinrent les spectacles).

Exigences :

Dimensions variant selon la destination et lieu de spectacle.



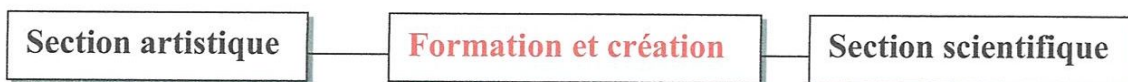
La salle :

Est la salle proprement dite où se tiennent les spectateurs pour suivre le spectacle dans cette salle on doit tenir compte de 4 critères :

- L'acoustique
- La visibilité
- L'éclairage
- La sécurité

Formation et création :

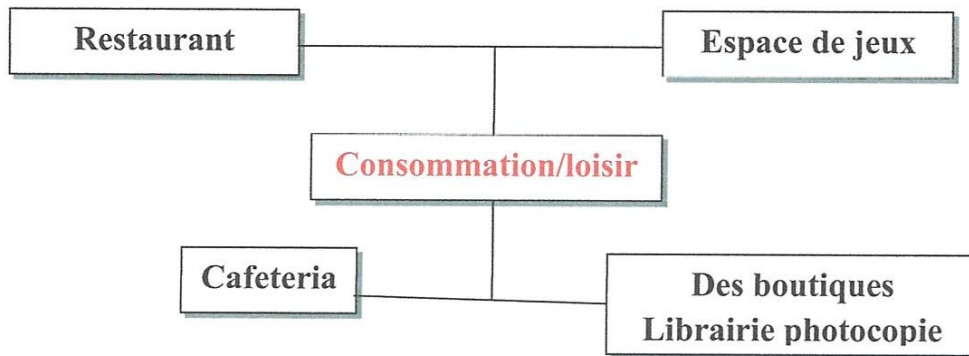
Activité pédagogique spécialisée ayant pour objet d'apprendre à un public particulier le sens d'œuvres d'art et de l'esprit activité de conception et de production artistique.



Consommation ET loisir:

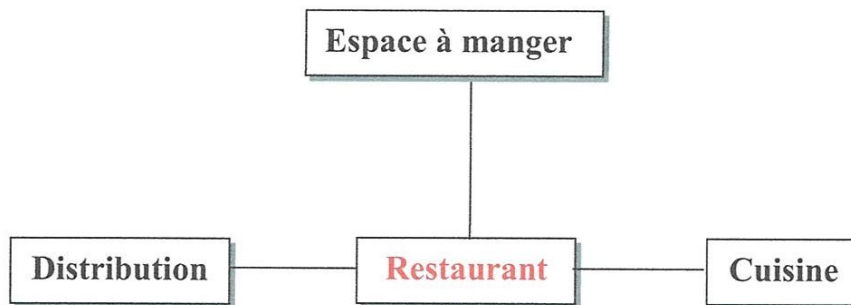
Sont des fonctions complémentaire et secondaire qui satisfaire certain besoin pour les usagers de l'équipement et aussi de crée une agréable à l'intérieur.

Ses besoins sont conclus sur consommation (restaurant, cafeteria, Librairie...) et le loisir qui se présente sous formes d'espace de jeux soit sportif ou électronique.



Restaurant :

Ses principales espaces sont :



Salle à manger :

C'est l'espace on se fait l'activité de manger.

c) cuisine :

Espace où l'on peut préparer les repas.

On trouve :

- ✓ Chambres froides.
- ✓ Table de préparation.
- ✓ Surface de cuisson

Cafétéria :

Consacrées aux détentees, rencontre et surtout la consommation.

Librairie :

Parmi les points de vente envisageables où le visiteur trouve en plus des catalogues, des guides, des cartes, des diapositives, des vidéocassettes.

Loisirs :

Pour bien animée l'équipement, il faut prévoir des jeux qui aide à développes les capacités des participants.

Donc les jeux proposés sont :

- ✓ Jeux d'échecs.
- ✓ Jeux de billard.
- ✓ Ping-pong.
- ✓ Jeux électroniques.

La gestion :

La gestion constitue l'unité de direction et de gestion de l'équipement, cependant elle comporte :

- Service intérieur.
- Service public.

La localisation des bureaux occupés par les responsables des services est fonction de plusieurs facteurs :

- Assurer une bonne liaison entre les bureaux et le reste de l'administration.
- Permettre aux chefs de services un contact facile avec :

Le public fréquentant les différents services.

Le personnel affecté à ces services.

VI- La partie architecturale :

« L'architecture, c'est la prise de pression du site, c'est la manière avec laquelle l'architecture touche un terrain, transforme la situation. » Pierre VON MEISS/ De la forme au lieu.

➤ **L'articulation :**

« L'articulation est la manière dont les surfaces d'une forme viennent se rencontrer pour définir la configuration des volumes » Pierre VON MEISS/ De la forme au lieu.

Ce terme désigne les relations existantes entre plusieurs composants autonomes d'un système donné, elle peut donc se définir par :

- L'articulation entre les différentes entités constituant mon projet.
- L'articulation de mon projet avec son environnement immédiat.

➤ **La transparence :**

C'est la continuité visuelle entre les différents espaces, à l'intérieur et à l'extérieur de l'équipement, cette transparence sera interprétée surtout au niveau des espaces qui donnent sur l'extérieur pour.

Et la transparence entre les espaces qui donnent sur a place pour donner vie à la place.

➤ **La perméabilité :**

J'ai choisis ce concept vue que mon équipement doit être facilement accessible, et pouvoir contrôler ses ouvertures au public pour raison de sécurité.

La perméabilité se concrétise par la diversité des accès et des déplacements, une liberté avec laquelle le public pourra accéder à ce qu'on souhaite lui communiquer.

VI-1-Concepts architecturaux:

➤ **La forme :**

La création formelle est le fruit de tout un processus fondé sur des concepts de base qui seront définis comme outils de cette création et l'interprétation du site et du programme.

Pour s'adapter au site et épouser les fonctions du carrefour, j'ai choisi pour la composition volumétrique des formes simples à savoir le parallélépipède et le cylindre.

➤ **La Géométrie :**

« Les formes primaires sont les plus belles formes parce qu'elles se lisent clairement ».-Le Corbusier

Dans mon projet j'ai essayé d'utiliser des formes géométriques simples, basées sur le cercle, le carré, et le rectangle.

➤ L'intériorité :

L'espace convivial, au cœur de l'équipement permettant l'articulation entre les différentes entités, est un espace de convergence et de divergence, un lieu public.

➤ La flexibilité :

Afin de répondre au facteur de changement qui est une exigence de la vie moderne, la notion de flexibilité permet une diversité d'espaces modulables en fonction des besoins des utilisateurs et des usagers.

Cette flexibilité favorise aussi l'évolution du dimensionnement en modifiant quelque fois son organisation spatiale.

VI-2-Schéma de principe :

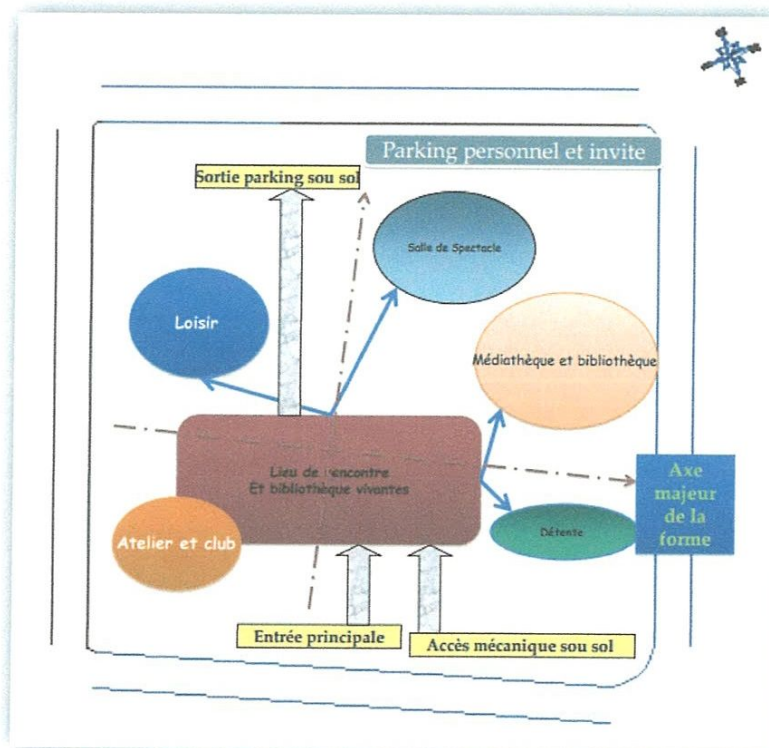


Figure 22: Schéma de principe.

VI-3-Genèse et évolution du projet :

En tenant en compte des principes et concepts, cités ci-dessus, nous retraçons tous les parcours conceptuel et de formalisation architecturale qui a abouti au projet et à son langage architectural.

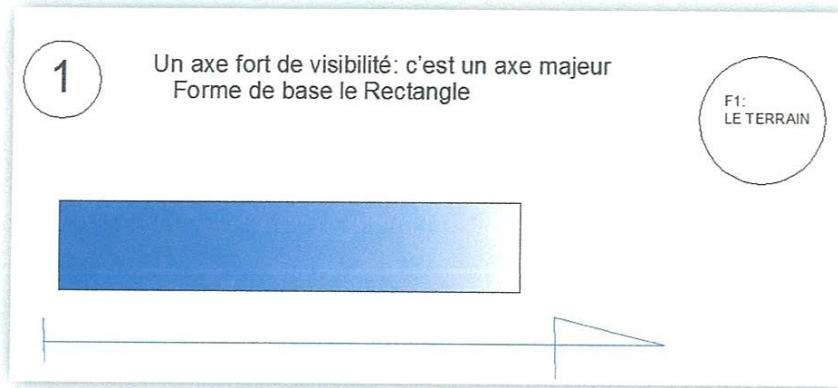
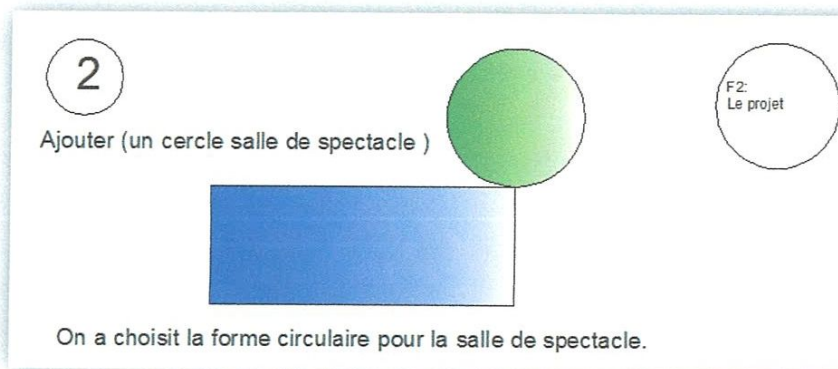


Figure 23: Etape 1 de la forme.



On a choisit la forme circulaire pour la salle de spectacle.

Figure 24: Etape 2 de la forme.

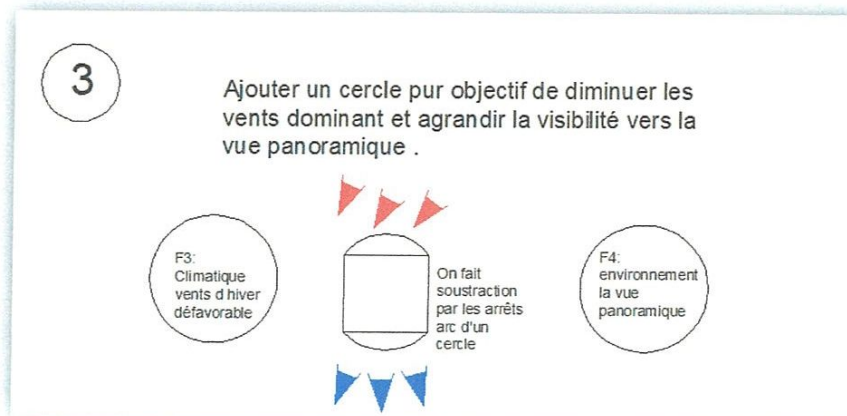


Figure 25: Etape 3 de la forme.

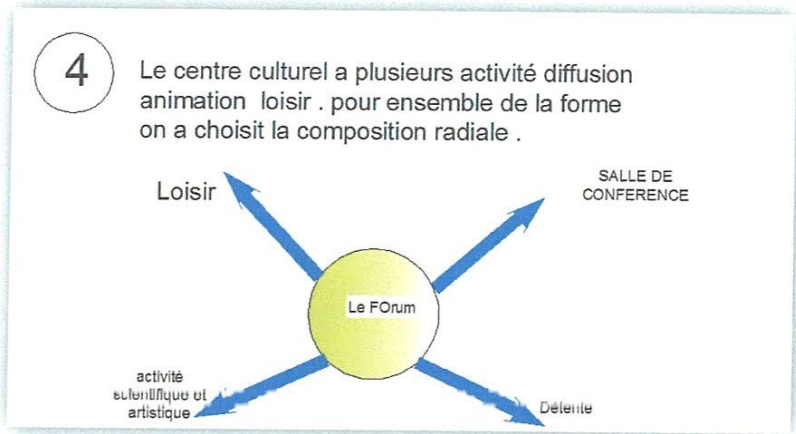


Figure 26:Etape 4 de la forme.



Figure 27:Etape 5 de la forme.

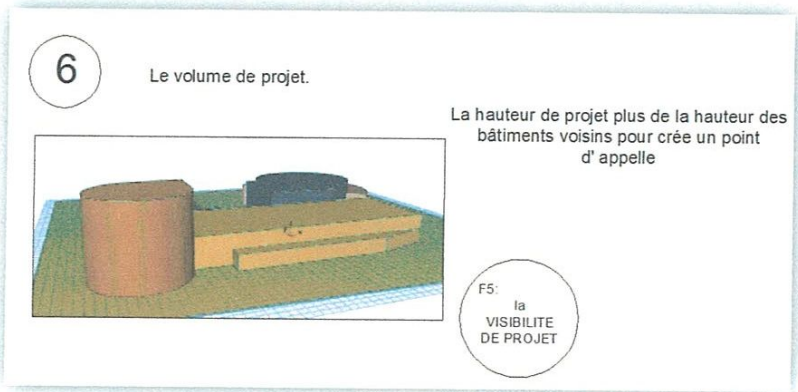


Figure 28:Etape 6 de la forme.

VI-Partie technique :

VI-1-Ossature superstructure:

Les poteaux : Les poteaux constituent des éléments porteurs, ils participent à la stabilité du bâtiment ; ils sont positionnés suivant une trame maximale de la salle de spectacle.

Les poutres : Le rôle des poutres est la transmission des charges verticales et des poussées horizontales, Les charges verticales sont le résultat du poids des éléments constituant la construction comme les murs, les planchers, les escaliers..., en général se sont des poutres rectangulaires .



Photo 27: Structure portique.

VI-2-Les fondations :

Pour ce qui est des fondations on ne peut pas statuer sur le choix, car il relève d'une étude précise sur la résistance du sol, du type d'ouvrage et d'un résultat des calculs des descentes des charges.



Photo 28: Fondations.

VI-3-Mur de soutènement (voile) :

Nous avons prévu des murs de soutènement en béton armé dans les parties enterrées comme le sous-sol, afin de retenir les poussées des terres. Tenant compte de la nature du sol, les murs de soutènement seront accompagnés d'un drainage périphérique, afin de localiser les remontées d'eau au niveau des ouvrages enterrés.

VI-4-Les escaliers :

Les escaliers assurent la circulation verticale et ils constituent aussi un élément très important dans la structure.

VI-5-Les joints :

Les joints de ruptures : Ils sont prévus de 10cm là où il y a un changement de forme, et une différence de hauteur importante. Afin d'assurer la stabilité du bâtiment et d'offrir à chaque partie son autonomie, leur emplacement.

Les joints de dilatations : Ils sont prévus de 10cm pour répondre aux dilatations dues aux variations de température.

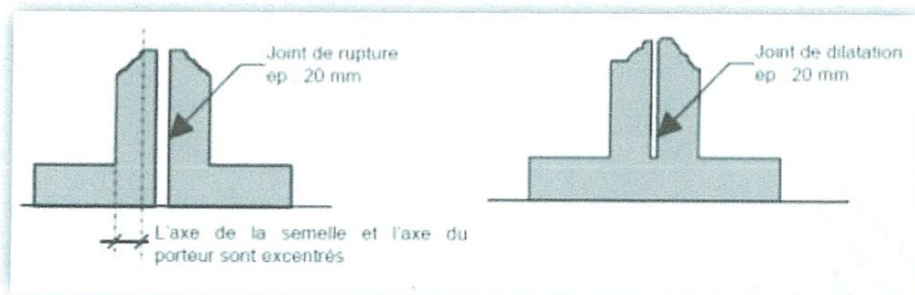


Photo 29: Les joints.

VI-6-Les cloisons en placo plâtre: pour les cloisons intérieures on a travaillé avec le placo plâtre.

Incendie :

Plaque BA13 résistante au feu :

La plaque de plâtre feu sont ignifugée et correspondent à des applications sèches. Ce BA13 résistant aux incendies se pose dans des constructions exigeantes une résistance

au feu élevée. Elles s'utilisent le plus souvent dans des locaux professionnels et des résidences. En effet, ce type de plaques BA13 permettent de contenir un incendie.

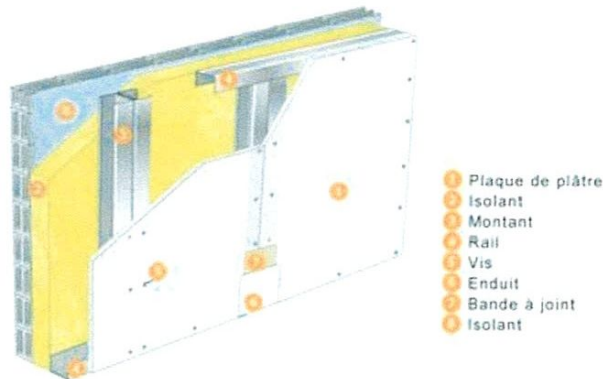


Photo 30:Mise en œuvre Placoplatre.

Plaque BA13 plafond :

La majorité des plaques de BA13 sont compatibles avec une utilisation au plafond. Il faut toutefois vérifier que l'usage du produit est prévu pour la création d'un plafond ou faux-plafond. Le prix des plaques BA13 pour le plafond est donc le même que les autres types de plaques de placo à installer. Pour une installation plus facile, la plaque de BA13 standard est privilégiée car plus légère et moins chère que la plaque phonique par exemple.

L'affectation des plaques varie en fonction de leur utilisation et de leur positionnement dans le bâtiment. Différentes couleurs faciales (non normalisées, pouvant varier selon les marques) sont adoptées par les fabricants pour distinguer ces plaques :

Gris (plaque standard) pour les pièces sèches (chambre, salon, couloir, etc.).

Vert (plaque hydrofuge) pour les pièces humides (salle de bains, W-C, buanderie, etc.).

Bleu/violet (plaque acoustique) pour atténuer les bruits aériens (-3 dB).

Rose (plaque ignifugée) s'utilise pour les pièces ou les lieux pouvant être appelés à devoir résister au feu ou à une forte élévation de température (chaufferie, mur exposé à la chaleur d'un poêle, etc.). Elle contient des micas expansés (Vermiculite) ou de la fibre de verre.

Jaune (plaque à haute dureté) pour les locaux à usage spécifique dont les murs doublés peuvent être soumis à des chocs intenses et répétés (salle de sport, garage, couloir de lieux recevant du public, etc.).

VI-7-Eléments de l'ensemble: (toit végétal .énergie solaire. Récupération des eaux pluviales):

-**Le toit jardin** : Le toit vert est un concept utilisant un mélange de terre et de végétaux enracinés sur les toits permettant de réaliser des toitures bien isolées phoniquement, étanches à l'air et à l'eau, résistantes au vent et au feu. Le tout se faisant avec des matériaux facilement disponibles.

-**Avantage** :

Intérêt écologique et sanitaire

-Une diminution des taux de CO et CO₂.

-Une augmentation de la superficie disponible en espace de nature

-Des effets bénéfiques sur le climat, les microclimats, l'hygrométrie, et donc sur la santé et le bien-être des habitants.

Un impact très positif sur l'eau avec une filtration et une épuration biologique des eaux de pluies.

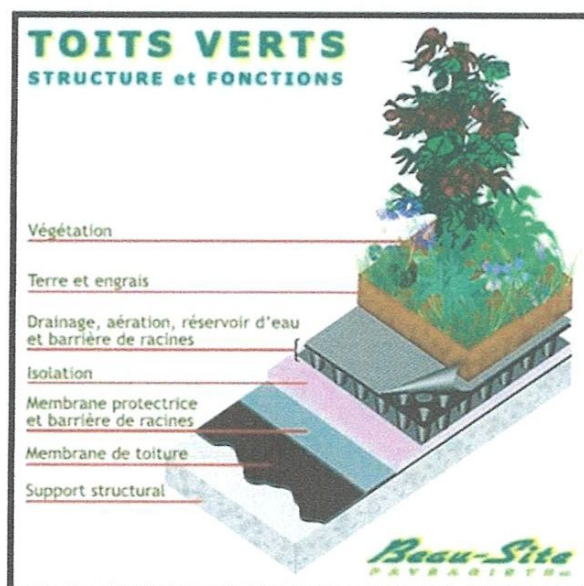


Photo 31: Toit Vert.

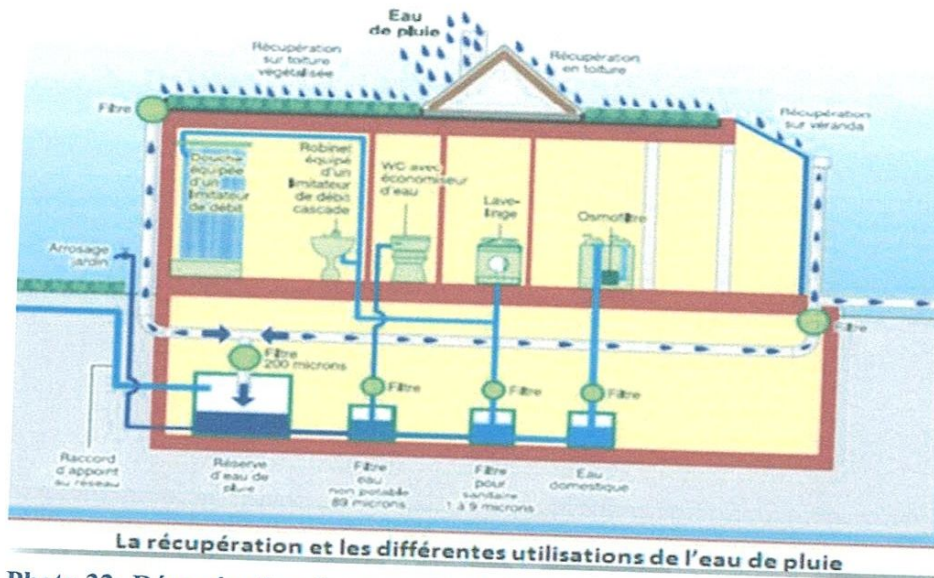


Photo 32: Récupération des eaux pluviales.

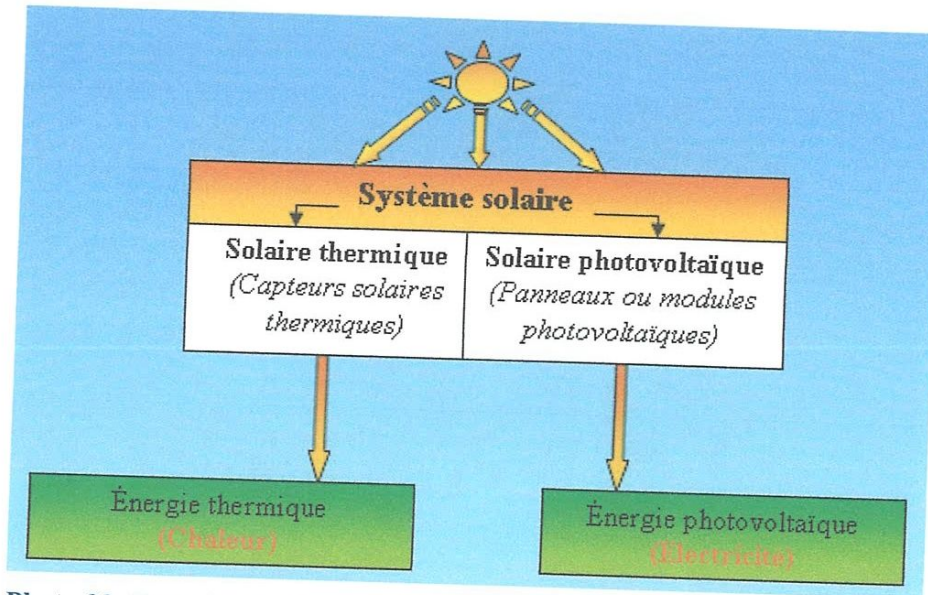


Photo 33: Energie solaire.

VI-8-Conclusion :

La partie programmatique et architecturale et technique nous aider à débiter et à finir notre conception architecturale avec tous les détails dans les différents niveaux programme la forme organisation finition system constructif.

VII-Références bibliographique :

- 1/Vers une civilisation du loisir ? Joffre DUMAZEDIER (1962).
- 2/Recueil d'activités de loisir culturel, robert Boivin, presse université de Québec.
- 3/<http://www.panoramio.com/photo/Soukahras>.
- 4/Monographie de la wilaya de Souk-Ahras.
- 5/Les pos Souk-Ahras, Pdau (écrit).
- 6/<http://www.liberte-algerie.com/profil/rubradar>.
- 7/<http://www.algerie-focus.com>.
- 8/<http://www.stefanshankland.com/>.
- 9/<http://cijjsa.blogspot.com/2012/03/voyage-dans-la-montagne-de-souk-ahras.html>.
- 10/REHABILITATION DU TISSU EUROPEEN DU CENTRE VILLE DE SOUK-AHRAS « La duc ».
- 11/Ari ella Masboungi, Projets Urbains en France, ED : Le Moniteur, Paris, 2002
- 12/www.universalis.fr.
- 13/Dictionnaire Larousse.
- 14/ <http://www.visitlilles.com/patrimoine-et-culture/lieux-d-expo/FR/19/la-maison-folie-wazemmes>.
- 15/Le pos 11 Ecrit.
- 16/ L'évolution du Loisir Au Québec: Essai Socio-Historique. Un ouvrage de synthèse unique sur l'histoire du loisir au Québec. Michel Bellefleur
- 17/ https://fr.wikipedia.org/wiki/Culture_algérienne.
- 18/ Ministre de la Culture - m-culture.gov.dz.
- 19/ L'intégration du développement durable dans les projets de quartier : le cas de la ville d'Hanoi.

Références bibliographique

20/Pierre Merlin, francoise Choay. Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, édition Quadriga, 2005 /, P / P280.

21/JORADP, la loi de 06-06 l'orientation de la ville.

22/www.agora21.org

23/UICN/PNUE/WWF, 1991 : « sauver la planète. Stratégie pour l'avenir de la vie » Gland, Suisse, P250.

24/Catherine Charlot-valdieu et Philippe Outrequin. Développement durable et renouvellement urbain. Edition le Harmattan.2006.p11.

25/DELATTRE LUCILE, les quartiers nouveaux d'habitat, école supérieure des géomètres et topographie (France).année 2007